

Lisons 2032

Schéma de développement de la lecture publique
à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération



“La bibliothèque publique est une force vive pour l’éducation, la culture, l’inclusion et l’information et un agent essentiel du développement durable, de l’épanouissement individuel, de la paix et du bien-être spirituel de tous les individus.”

Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque publique, 2022

Édito



Lisons 2032 est, à bien des égards, une démarche novatrice pour notre territoire. Elle a, d'ailleurs, déjà essaimé dans d'autres politiques intercommunales et, même, dans d'autres communautés de communes ou d'agglomération.

La lecture publique est, depuis 2010, une politique qui compte pour Saint-Brieuc Agglomération devenue Saint-Brieuc Armor Agglomération et elle compte d'autant plus qu'elle est partagée, dans sa définition et dans sa gestion, avec les 32 communes de notre territoire. La loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique nous a confortés dans cette dynamique et nous comptons parmi les premières intercommunalités désormais dotées d'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique.

Le chantier pour définir collectivement cette nouvelle stratégie territoriale a mobilisé les élus, les partenaires, les bibliothécaires professionnels et bénévoles et, bien sûr, les habitants pendant près de 2 ans. Ils ont été plus de 1 250 participants à répondre à l'appel de 80 rendez-vous !

Je tiens à leur adresser ici toute ma reconnaissance pour leur engagement et leur contribution suivie ou ponctuelle à ce grand projet de coopération. Ce sont eux aussi qui, d'ici à 2032, orienteront, accompagneront, mettront en œuvre ces actions ou seront les bénéficiaires de ce service public que l'on écrit ensemble avec un grand S, dans l'objectif de faciliter à tous nos concitoyens et concitoyennes, l'accès culturel et social au livre, à la lecture mais aussi au numérique.

Ce que vous tenez là entre les mains, c'est bien l'aboutissement de cette démarche participative : LIONS 2032. Notre schéma de développement de la lecture publique à l'échelle intercommunale est, de mon point de vue, pleinement à la hauteur de notre ambition commune : équitable, engagé, innovant et ouvert.

Christine Métois-Le Bras,
Vice-Présidente en charge du rayonnement culturel et sportif
à Saint-Brieuc Armor Agglomération

Pourquoi «Lisons 2032» ?

Pour engager les 32 communes du territoire à l'horizon 2032 dans un projet commun ambitieux en faveur du développement de la lecture publique auprès de la population intercommunale.

Sommaire

1 - La lecture publique à l'échelle de l'agglomération	5
2 - La démarche Lisons 2032	12
3 - Défis à relever avec Lisons 2032	14
4 - Actions 2023/2027	22
5 - Calendrier de mise en œuvre des actions	52
6 - Règlement de mise en œuvre de Lisons 2032	56
La démarche en photo	57

1. La lecture publique à l'échelle de l'agglomération

Qu'est-ce que la lecture publique ?



L'ensemble des actions et pratiques mises en œuvre par les bibliothèques et les autres acteurs du livre et de la lecture (festivals, salons, libraires...) pour satisfaire les besoins informationnels et culturels des habitants d'un territoire donné tout au long de leur vie et les accompagner dans leurs accès à l'information.

La lecture publique répond à des enjeux de société tels que le développement de l'esprit critique, l'exercice des droits culturels, la lutte contre l'illettrisme et contre l'illectronisme... Elle se situe pour cela à la croisée des politiques publiques entre champ social, éducation, culture, tourisme, économie...

Textes de référence pour la lecture publique

-Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques

et au développement de la lecture publique - 2021

-Manifeste sur la bibliothèque publique de l'IFLA-UNESCO - 2022

-Code de déontologie des bibliothécaires de l'Association des Bibliothécaires de France - 2020



Qu'est-ce qu'une bibliothèque territoriale d'aujourd'hui ?

C'est un service public qui s'appuie sur un lieu attractif, confortable et convivial.

C'est un projet fédérateur et intergénérationnel au cœur de la cité, engagé pour l'avenir de la société.

C'est une offre multimédia et multiculturelle accessible à tous.



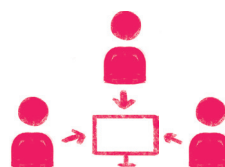
On compte 17 000 bibliothèques municipales ou intercommunales en France qui donnent accès à des services très différents.

Toutes ont les mêmes missions définies par la loi :

- garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs,
- favoriser le développement de la lecture.

Leurs moyens pour agir ?

- Des collections pluralistes et actualisées, sous formes physique ou numérique,
- Des services, activités et outils facilement accessibles aux publics,
- La diffusion et la promotion du patrimoine, notamment linguistique,
- Le travail en partenariat(s) pour concerner des publics diversifiés.



Médiathèque de Langueux
©S. Lepvrier



Bibliothèque Albert
Camus à Saint-Brieuc
©S. Lepvrier



Médiathèque d'Hillion
©E. Rodrigue



Médiathèque Louis Guilloux à Ploëuc-L'Hermitage
©E. Rodrigue



Centre de documentation du conservatoire de Saint-Brieuc
© E. Rodrigue



Bibliothèque de Binic-Etables-sur-Mer
©E. Rodrigue



Bibliothèque Daniel Pennac à Saint-Brieuc
©E. Rodrigue



Bibliothèque André Malraux à Saint-Brieuc
©E. Rodrigue



Bibliothèque de Plourhan ©E. Rodrigue



Bibliothèque de Saint-Quay-Portrieux
©E. Rodrigue



Bibliothèque de La Méaugon ©S. Le Lepvrier



Bibliothèque de Tréveneuc



Bibliothèque de Trémuson ©S. Le Lepvrier



Bibliothèque mobile Mémo à Saint-Brieuc



Médiathèque de Plédran



Médiathèque de Saint-Julien ©S. Le Lepvrier



Médiathèque de Plaintel ©E. Rodrigue



Médiathèque de Ploufragan



Bibliothèque André Malraux à Saint-Brieuc
©E. Rodrigue



Médiathèque de Saint-Brandan ©E. Rodrigue



Ti ar Vro-L'Ôté-Cultures de Bretagne -
Centre de documentation ©E. Rodrigue



Bibliothèque du Vieux-Bourg ©E. Rodrigue



Bibliothèque Le Marque-page à Pordic ©E. Rodrigue



Bibliothèque de Saint-Donan ©S. Le Lepvrier



Médiathèque de Trégueux ©S. Le Lepvrier

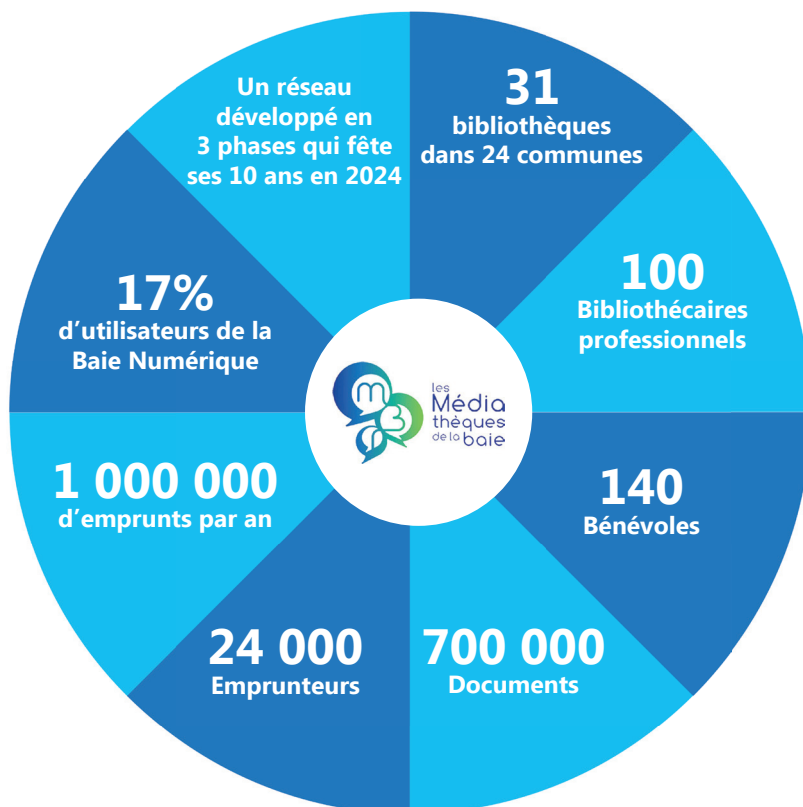


Médiathèque de l'Îc à Pordic ©S. Le Lepvrier

Et à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération ?

La lecture publique s'appuie sur la force du réseau intercommunal des Médiathèques de la Baie mais comprend aussi d'autres acteurs.

Chiffres-clés 2022



Mais aussi un réseau de partenaires :

3 Bibliothèques hors réseau



9 Librairies*



23 Médiateurs (animation d'ateliers d'écriture...)*



4 Organisateurs de manifestations littéraires*



*selon l'annuaire de Livre et Lecture en Bretagne

Qui intervient à l'échelle intercommunale ?

Acteurs du territoire

32 communes de l'agglomération :

en 2023, 24 communes sont actrices des Médiathèques de la Baie mais Lisons 2032 s'adresse à toutes selon leur souhait d'engagement.

Fédération d'associations Telenn :

unique association actrice des Médiathèques de la Baie, elle œuvre en faveur de la promotion des cultures de Bretagne.

Saint-Brieuc Armor Agglomération :

chargée de la coordination des Médiathèques de la Baie, elle coordonne également la politique de lecture publique définie par le biais de Lisons 2032 en association avec tous les autres acteurs.

Partenaires institutionnels

Conseil départemental : la Bibliothèque des Côtes d'Armor a pour mission d'impulser et d'accompagner les bibliothèques territoriales par le prêt de collections et d'outils, la coordination d'actions culturelles, la formation des équipes et en ingénierie de projets.

Direction régionale des affaires

culturelles : service déconcentré du Ministère de la Culture, elle conseille et soutient les projets portés par les collectivités.

Livre et Lecture en Bretagne :

établissement public de portée régionale, il fédère les différents acteurs de la chaîne du livre et coordonne différentes initiatives pour ce faire, dont en matière de lecture publique (programmes de formations, organisation de rencontres régionales, conseil...).

Autres acteurs : Centre national du livre, Conseil régional...



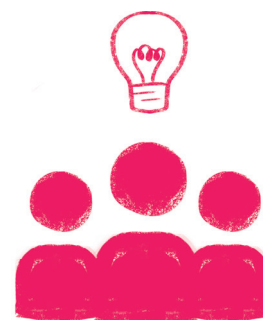
Médiathèque de Plérin ©S. Le Lepvrier

2. La démarche Lisons 2032

Un schéma, pourquoi ?

Lisons 2032 doit permettre de conduire avec plus d'efficacité une politique publique animée en compétence partagée : ce schéma vise à **définir la politique de lecture publique à l'échelle intercommunale**, à la partager entre acteurs, à la mettre en œuvre ensemble et à en évaluer l'impact auprès des habitants.

Se doter d'un schéma de développement de la lecture publique est, depuis 2023, une **obligation légale pour tout établissement public de coopération intercommunale qui a décidé que la lecture publique est d'intérêt intercommunal**, comme Saint-Brieuc Armor Agglomération qui coordonne les Médiathèques de la Baie dans le cadre de sa compétence culturelle. Notre territoire avait anticipé cette obligation en engageant la démarche d'élaboration de ce schéma dès 2020.



Un schéma, pour qui ?

Lisons 2032 est un document de référence professionnel qui s'adresse aux acteurs suivants :

DÉCIDEURS :

les élus des communes et de l'Agglomération qui cadrent et valorisent leur projet partagé en matière de lecture publique

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

(État, Conseil régional, Conseil départemental...) qui saisissent, grâce au schéma, les priorités politiques et moyens techniques donnés

BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES :

pour lesquels le schéma est un document de cadrage pour les actions collectives

Le schéma fait l'objet d'une adaptation grand public et ludique pour concerner les acteurs suivants :

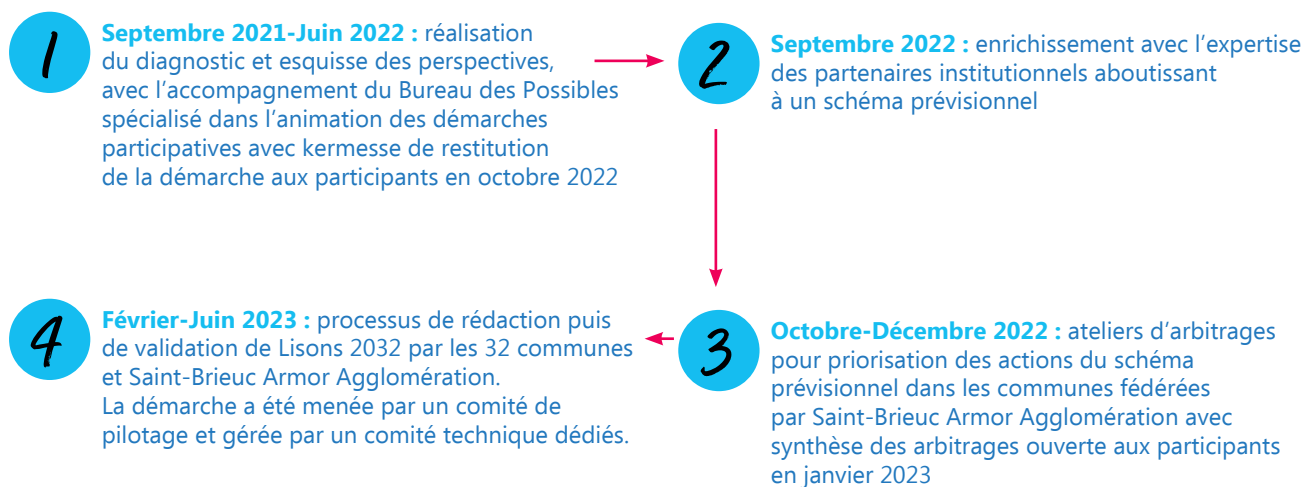
- **Les partenaires de projet** (champs éducatif, social, culturel, économique...) qui trouvent, dans le schéma, une grille d'analyse du projet porté ;
- **Les habitants** : qu'ils soient familiers ou non des bibliothèques, le schéma leur permet de suivre et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique publique.

Un schéma, comment ?

À l'image du fonctionnement des Médiathèques de la Baie, Lisons 2032 a fait l'objet d'une démarche participative qui a permis de croiser les regards et de recenser les besoins et propositions d'acteurs multiples :

- **les élus locaux** qui définissent la politique de lecture publique,
- **les bibliothécaires professionnels et bénévoles** qui sont chargés de la mettre en oeuvre,
- **les habitants du territoire** à qui les services sont destinés,
- **les partenaires** qui soutiennent la politique publique ou permettent de concerner un nombre toujours plus grand d'habitants.

Lisons 2032 s'est construit en **4 étapes** :



Plus de **1 250** personnes ont pris part à la construction de Lisons 2032.

Un schéma, pour quand ?

L'objectif de Lisons 2032 est de projeter la politique de lecture publique à l'échelle intercommunale à horizon 2032.

Pour y parvenir, il est proposé d'adopter une stratégie qui s'articule autour de 2 périodes :



Lisons 2032 se concentre donc ici sur la période 2023-2027.

Défis, objectifs et actions présentés découlent des ateliers d'arbitrages : la priorisation des actions a dû être affinée de manière à proposer un projet à la fois cohérent et soutenable.

3. Défis à relever avec Lisons 2032



Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

La mise en réseau des Médiathèques de la Baie s'est faite par phases depuis 2014 sur la base d'un enjeu de développement et de mutualisation informatiques et numériques. En 2018, s'est ajouté l'enjeu de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap avec un plan d'actions 2019-2023.

Si l'infrastructure du réseau est en cours de finalisation en 2023, des évolutions sont nécessaires pour **adapter en continu l'offre proposée aux besoins des habitants et la rendre toujours plus complémentaire à l'échelle du territoire intercommunal.**

C'est l'opportunité d'élargir le travail en réseau en intégrant une démarche partenariale plus systématique avec les autres acteurs de la lecture publique : libraires, organisateurs d'événements, réseau Lire et faire lire...



Légende : Action nouvelle



Médiathèque d'Yffiniac ©S. Le Lepvrier

À terme, ce défi sera relevé si nous parvenons à...

1.1. Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération

La vision constitue la base du projet politique partagé et est nécessaire pour porter collectivement les défis suivants. Il s'agit ici de la formaliser et d'**animer une communauté de réflexion et d'action autour de la lecture publique**, mobilisant notamment les élus et les bibliothécaires professionnels et bénévoles.

Principales actions :



1.1.1. Mettre en place des temps de débat sur les axes du schéma entre acteurs (élus, habitants, bibliothécaires, partenaires)



1.1.2. Organiser des temps forts de sensibilisation des élus à la lecture publique

1.1.3. Élaborer avec les élus et techniciens une charte de la coopération précisant les valeurs du réseau

1.2. Accompagner la modernisation des bibliothèques

La crise sanitaire liée à la COVID19 a bouleversé les pratiques culturelles et sociales des Français. Les problématiques géopolitiques font aussi apparaître de **nouveaux enjeux, (notamment, informationnels et environnementaux)**. Les bibliothèques se doivent d'être attentives à ce contexte pour adapter leur projet de service afin de répondre aux besoins évolutifs des habitants.

À savoir : Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :



1.2.1. Accompagner les bibliothèques à se doter d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social formalisé



1.2.2. Mettre en place un groupe d'acteurs du réseau en charge de collecter et documenter des projets innovants en matière de lecture publique (ressources, actions, lieux...)

1.2.3. Accompagner l'inspiration des acteurs du réseau : visites de lieux tiers, formation...

1.2.4. Accompagner les projets des bibliothèques en adéquation avec les politiques de l'État et du Conseil départemental (gestion de projets)

1.3. Renforcer la structuration du réseau selon les bassins de vie du territoire

Une fois l'infrastructure du réseau achevée avec le déploiement de l'ensemble des services, il sera intéressant, à l'appui du bilan du schéma 2023-2027, d'élaborer une stratégie collective pour tirer encore davantage parti des complémentarités entre établissements par bassin de vie (économies d'échelle...).

À savoir : L'État, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et le Conseil départemental des Côtes d'Armor encouragent à l'échelle des réseaux une structuration par bassin de vie.

Principales actions :



1.3.1. Conduire un diagnostic de territoire sous forme de bilan du schéma 2023-2027

Actions à examiner après 2027 :

1.3.2. Définir et mettre en œuvre un plan d'aménagement du territoire en matière de lecture publique (selon les conclusions du diagnostic)

1.3.3. Adapter les modes de gouvernance du réseau (selon les conclusions du diagnostic, en adéquation avec les politiques de l'État et du Conseil départemental)



Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

La lecture publique fédère de très nombreux acteurs à l'échelle de l'agglomération. Dans les Médiathèques de la Baie, ce sont près de 240 bibliothécaires, professionnels ou bénévoles qui, orientés par les élus et directeurs municipaux ou intercommunaux, œuvrent ensemble au service de l'exercice des droits culturels des habitants. **Pour faire vivre ce collectif, l'engagement de chacun est indispensable** et il peut se faire selon des niveaux pluriels. Il s'agit à présent de faire grandir ce collectif en l'aidant à mieux connaître ses ressources et à en tirer profit, par le biais de formations ou d'échanges renouvelés qui passent aussi par la participation des citoyens dans la vie du réseau.



Légende : Action nouvelle



À terme, ce défi sera relevé si nous parvenons à...

2.1. Renforcer l'engagement des acteurs du réseau

Chaque bibliothécaire, quelle que soit sa commune, quel que soit son statut et quelle que soit sa fonction, apporte une plus-value au collectif. Il est important qu'il puisse rapidement **connaître le réseau, y trouver un rôle à jouer et bénéficier en retour de l'action portée par d'autres.**

Principales actions :

2.1.1. Accompagner l'intégration des nouveaux acteurs dans le réseau



2.1.2. Organiser un événement qui permet de circuler entre toutes les bibliothèques du réseau (portes ouvertes, stages...)

2.1.3. Organiser des temps de valorisation/ de remerciement des acteurs du réseau

2.2. Soutenir la professionnalisation et le partage de compétences au sein du réseau

La question de la **montée en compétences des Bibliothécaires de la Baie** est essentielle pour offrir un service public toujours plus qualitatif. Elle doit être accompagnée et adaptée aux besoins des équipes.

À savoir : Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :

2.2.1. Développer un programme de formations pluriannuelles pour les équipes du réseau

2.2.2. Renouveler les modalités de formation tout au long de la vie (formation entre pairs, formations-action, ateliers d'entraide...)

Actions à examiner après 2027 :



2.2.3. Mettre en place un jumelage annuel entre bibliothèques du réseau

2.3. Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et aptitudes individuelles)

Le bénévolat en bibliothèque constitue un acte d'engagement volontaire dans l'animation d'un service public de proximité. Il tend parfois à s'essouffler, mettant en péril l'activité de la bibliothèque. Il est possible de développer ensemble une stratégie pour renouveler cet engagement, en complémentarité avec l'action portée par les professionnels.

À savoir : Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :



2.3.1. Mettre en œuvre une campagne de communication « Engagement citoyen » en bibliothèques ciblant les habitants



2.3.2. Déployer les dispositifs favorisant l'engagement des jeunes (Pass engagement, Argent de poche, stages...) dans les bibliothèques



2.3.3. Mettre en œuvre une charte de l'engagement citoyen/bénévole dans le réseau



2.3.4. Favoriser la participation citoyenne des publics dans la vie du réseau (comité citoyen...)



Défi n°3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal

Avec la mise en réseau des Médiathèques de la Baie, un cap important a été franchi. L'accès à des services nouveaux a été rendu possible par la mutualisation des ambitions et des ressources entre les communes de l'agglomération.

Optimiser la mise en œuvre des services pensés en réseau doit permettre de concerner des habitants toujours plus nombreux à l'échelle intercommunale, tout en relevant le défi de la transition écologique et solidaire.



Légende : Action nouvelle



À terme, ce défi sera relevé si nous parvenons à...

3.1. Augmenter la diversité des collections (livres, CD, DVD, revues, jeux...)

La mise à disposition d'une offre documentaire construite collectivement à l'échelle du réseau met en acte la solidarité intercommunale : cela se fait au bénéfice des publics qui peuvent accéder à des collections plus riches et plus diversifiées dans leur commune. Les communes pourront elles-mêmes miser sur l'intelligence collective et une mutualisation raisonnée des ressources et envisager à terme des économies d'échelle.

À savoir : L'actualisation et le pluralisme des collections (documents, objets...) sont des obligations au cœur de la loi Bibliothèques de 2021 qui précise également que le cadre de la politique documentaire doit être formalisé par les collectivités.

Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :



3.1.1. Mettre en œuvre une politique partagée d'acquisition et de gestion des collections entre les bibliothèques



3.1.2. Organiser l'acheminement des collections entre les bibliothèques (système de navette)

3.2. Favoriser l'équité d'accès des habitants

Aujourd'hui, l'accès aux Médiathèques de la Baie se fait de façon différente selon les communes, alors que le service proposé en réseau est le même. Dépassant le cadre d'une réflexion uniquement financière, il est proposé de **faire évoluer les modalités d'accès au réseau par le prisme de l'intérêt général**, celui des habitants du territoire, **et de la lisibilité de l'action publique portée collectivement**.

À savoir : La Loi Bibliothèques de 2021 et la politique de l'État en faveur de l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques incitent vivement les collectivités territoriales à s'emparer de ces enjeux d'accès.

Principales actions :



3.2.1. Harmoniser la politique tarifaire du réseau (inscriptions)



3.2.2. Rendre les horaires des bibliothèques plus complémentaires à l'échelle des bassins de vie

3.3. Concerner les habitants des communes sans bibliothèque ou hors réseau

Lisons 2032 a vocation à fédérer les 32 communes de l'agglomération et à satisfaire les besoins d'information, de formation, de culture et de loisirs de leurs habitants. Différentes possibilités existent pour impliquer ou concerner celles qui ne disposent pas de bibliothèque en propre (6 communes) ou qui ne sont pas engagées dans le réseau (3 bibliothèques en 2023).

Principales actions :



3.3.1. Intégrer toutes les communes dans les programmations d'événements et rendez-vous culturels du réseau

Actions à examiner après 2027 :



3.3.2. Réaliser une étude concernant la livraison ou le dépôt de collections dans ces communes



Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

De profondes transformations sont à l'œuvre au niveau international en ce début de XXIème siècle. Lieux multimédias de diffusion de la diversité des savoirs, travaillant avec de nombreux partenaires du territoire, les Médiathèques de la Baie sont des fenêtres ouvertes sur l'évolution du monde. En adaptant elles-mêmes leurs pratiques internes puis leur offre de services selon le principe de mutabilité du service public, elles peuvent **accompagner les habitants du territoire dans leur appropriation des enjeux de transitions environnementale, numérique et sociale**, de manière à **contribuer**, aux côtés d'autres acteurs institutionnels ou associatifs, à **la formation de citoyens toujours plus éclairés sur les défis à relever en commun(s)**.

À savoir : La Loi Bibliothèques de 2021 affirme le rôle des bibliothèques territoriales face à ces enjeux. Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait également de ce défi un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.



Légende : Action nouvelle



À terme, ce défi sera relevé si nous parvenons à...

4.1. Contribuer à la transition environnementale

Réchauffement climatique, raréfaction des ressources..., autant de problèmes auxquels la société doit faire face dès à présent et de défis à relever collectivement. Il s'agit de **(faire) connaître et comprendre les objectifs du développement durable**, en particulier sur le volet environnemental, avant de faire évoluer nos pratiques pour qu'elles en soient toujours plus respectueuses (décarbonation de la culture).

À savoir : Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :



4.1.1. Intégrer le développement durable dans les pratiques Métier des bibliothécaires (gestion des collections, certification Bibliothèques vertes...)



4.1.2. Contribuer à sensibiliser et engager les citoyens dans la transition environnementale par l'offre de collections et de rendez-vous

Actions à examiner après 2027 :



4.1.3. Veiller à un fonctionnement vertueux, en circuit court, en lien avec les acteurs économiques du territoire (librairies...)

4.2. Aider à s'épanouir avec le numérique

Après un Contrat Territoire Lecture 2019-2022 dédié à cet enjeu, il est intéressant de **conforter le rôle des Bibliothécaires de la Baie en faveur de l'inclusion numérique de la population**, en rendant leur action complémentaire de celle des autres acteurs locaux. Si l'accès au numérique est aujourd'hui possible dans chaque bibliothèque, l'attention est portée à présent davantage au déploiement de la médiation numérique.

À savoir : Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :

4.2.1. Accompagner l'appropriation des outils et de la médiation numérique au sein des équipes du réseau

4.2.2. Mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'inclusion numérique des habitants à l'échelle du réseau

4.2.3. Promouvoir ensemble l'éducation aux médias et à l'information tout au long de la vie (axe spécifique de l'éducation artistique et culturelle)

Actions à examiner après 2027 :



4.2.4. S'engager dans une labellisation « Bibliothèque numérique de référence » auprès de l'État (numérisation patrimoniale, bibliothèque hors les murs...)

4.3. Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics

Différents projets ont permis aux Médiathèques de la Baie de **renforcer leur action en direction de publics ciblés et d'élargir leur réseau de partenaires** : schéma d'accessibilité aux personnes en situation de handicap 2019-2023, coups de cœur des assistantes maternelles, participation collective aux événements du territoire... Il s'agit ici de poursuivre l'engagement du réseau dans cette dynamique partenariale selon une stratégie à définir en commun.

À savoir : Le Conseil départemental des Côtes d'Armor fait de cet enjeu un axe fort de sa politique de lecture publique 2022-2027.

Principales actions :



4.3.1. Construire une politique d'accessibilité en direction de la petite enfance (label 1ères pages), des scolaires et des seniors en lien avec les compétences de l'agglomération

4.3.2. Contribuer à l'insertion sociale des personnes en situation de handicap (collections, rendez-vous dédiés...)



4.3.3. Co-construire les programmations d'événements et de rendez-vous culturels avec les partenaires (culturels, éducatifs, sociaux, festivals et salons du livre...) du territoire

4. Actions 2023-2027



Action nouvelle

DÉBATS : 1.1.1 Mettre en place des temps de débat sur les axes du schéma entre acteurs (élus, habitants, bibliothécaires, partenaires)

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

Objectif : 1.1 Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

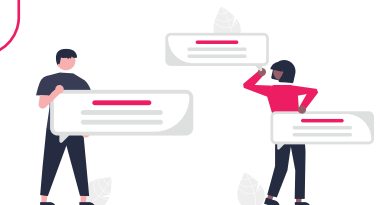
Résultats attendus :

- Faciliter l'appropriation des enjeux de la lecture publique par les habitants du territoire
- Accompagner la prise de conscience des décideurs quant au rôle des bibliothèques localement et collectivement
- Encourager les bibliothécaires professionnels et bénévoles à ouvrir leur activité sur la vie de la cité
- Poursuivre la démarche participative engagée avec Lisons 2032

Madeleine, 68 ans - « Au marché d'Yffiniac, j'ai rencontré un élu de ma commune qui m'a parlé d'un débat citoyen, organisé à la médiathèque. J'y suis allée. Cela faisait plusieurs années que je n'étais pas revenue au Patio. Quand les automates de prêt avaient été installés, ça ne m'avait pas du tout plu, j'étais contre ! Les bibliothèques, ce n'est pas un endroit pour les machines, mais pour les livres et les gens. Le débat portait sur les tarifs des Médiathèques de la Baie. C'était intéressant, les personnes présentes avaient des points de vue très différents. J'ai pu donner le mien. Je ne sais pas ce qui adviendra de ce débat car la décision appartient aux élus mais je trouve que c'est enrichissant pour tous de croiser nos regards. »



Inspiration : Atelier participatif (élus, bibliothécaires, habitants, partenaires) mis en place par la commune de Binic-Etables-sur-Mer en vue de la définition du Projet culturel, scientifique, éducatif et social de sa bibliothèque



Méthode :

Janvier-Février 2026 :

- Définition des sujets ouverts à débat autour de la politique de lecture publique du territoire porté via Lisons 2032 : enjeux des débats et thématiques proposées
- Définition du cadre et de la méthodologie des débats (charte de la participation, modalités d'animation du débat, modalités de synthèse pour capitalisation sur les échanges, modalités de prise en compte des résultats du débat...)
- Organisation de formations pour les élus selon les besoins.

Pour chaque débat : possibilité d'organisation des débats dans les bibliothèques en présence des élus de la commune ou au sein de la Commission Culture de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Forces vives pour réaliser l'action : les élus du territoire, les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

Démarche participative tout public, engagée avec Lisons 2032, accompagnée par le Bureau des Possibles



Partenaires :

- Direction régionale des affaires culturelles (Etat)
- Bibliothèque des Côtes d'Armor



Budget : En régie



SENSIBILISATION : 1.1.2 Organiser des temps forts de sensibilisation des élus à la lecture publique

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

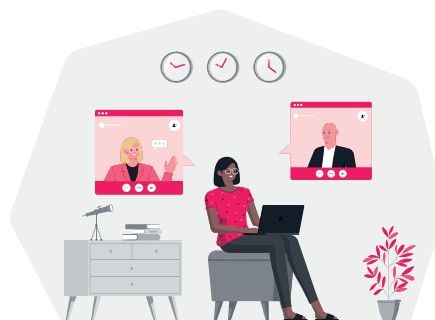
Objectif : 1.1 Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Maintenir la lecture publique comme un enjeu constant, inscrit dans les autres politiques publiques et participant à l'attractivité du territoire
- Faciliter la lisibilité des enjeux liés à la lecture publique et la prise de décision des élus
- Enrichir les échanges entre élus du territoire intercommunal

André, adjoint en charge de la culture dans une commune du bassin de vie Ouest, a assisté à la visioconférence proposée conjointement par la Bibliothèque des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Grâce à ce temps d'échanges avec d'autres élus du territoire, il a pu nourrir sa réflexion sur la gratuité dans les bibliothèques. C'est une problématique qu'il compte présenter à ses collègues élus au prochain Bureau Municipal.



Inspiration : Rencontre des élus porteurs de projets de médiathèques : visioconférence annuelle organisée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor en présence de la Direction régionale des affaires culturelles



Méthode :

Janvier-Mars 2024 :

Définition d'une feuille de route concernant l'organisation de ces temps forts (objectifs, formats, régularité) : visites de médiathèques, échanges avec des porteurs de projets, focus sur des thématiques, bilan annuel Lisons 2032...

Avril-Juin 2024 :

Présentation du projet à la commission Culture

Dès Juillet 2024 :

Mise en œuvre des 1ères actions

Au début de chaque mandat et/ou à la demande des élus :

Présentation des enjeux de la lecture publique



Forces vives pour réaliser l'action :

des représentants de la commission Culture, les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Nouveaux projets de médiathèques en cours
- Présentation des projets Lecture publique lors des Conférences des maires



Partenaires :

- Livre et Lecture en Bretagne
- Bibliothèque des Côtes d'Armor



Budget : En régie

VALEURS : 1.1.3 Élaborer avec les élus et techniciens une charte de la coopération précisant les valeurs du réseau

TOUS
ENSEMBLE

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

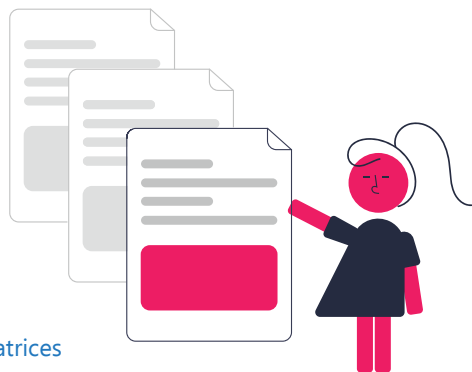
Objectif : Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Faciliter la coopération et la prise de décision des élus
- Orienter le travail des techniciens
- Se doter d'un document de référence auquel se reporter pour l'avancée du travail des techniciens oeuvrant au sein du réseau

Christine est adjointe à la culture dans la commune de La Méaugon et fait partie de la commission culture de Saint-Brieuc Armor Agglomération. L'ordre du jour de la commission culture est de réfléchir à une harmonisation des tarifs d'inscription des Médiathèques de la Baie. La réflexion s'appuiera sur la charte qui définit les valeurs du réseau et permet d'orienter le débat.



Inspiration : Montfort Communauté accompagné par les facilitatrices en intelligence collective, Angélique Robert et Nelly Le Chapelain, autour de la définition des valeurs de la coopération en réseau entre communes et communauté de communes (Ille-et-Vilaine)



Méthode :

Octobre-novembre 2023 :

Mise en place d'ateliers participatifs pour définir 3 à 5 valeurs primordiales du réseau, dans la continuité de la démarche participative accompagnée par le Bureau des possibles.

Janvier 2024 :

Rédaction d'un document court qui synthétise les valeurs de la coopération de façon intelligible (critères, exemples...)



Forces vives pour réaliser l'action :

Un cabinet spécialisé dans ces démarches, les instances de suivi de Lisons 2032



Opportunités :

Prolongement de la démarche participative ayant abouti à Lisons 2032



Observations :

Ce document pourra être annexé à la charte de fonctionnement en réseau



Budget : 5 000€



PROJET : 1.2.1 Accompagner les bibliothèques à se doter d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social formalisé (PCSES)

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique

Objectif : 1.2 Accompagner la modernisation des bibliothèques

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Soutenir l'engagement politique en matière de lecture publique par une vision programmatique
- Définir les grands axes de développement des bibliothèques pour mieux répondre aux besoins de la population en matière de lecture publique en proximité
- Objectiver la vision de la politique de lecture publique locale, par terme de 5 ans
- Promouvoir la lecture publique sur le territoire
- Se mettre en conformité avec les recommandations nationales

Ce vendredi 15 septembre, la conseillère Livre et lecture de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne anime une réunion au centre inter-administratif. Plusieurs Médiathèques de la Baie sont représentées pour ce temps d'information et d'échange sur le Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES). La rédaction de ce document est une étape indispensable à tout projet : il permettra notamment aux communes de bénéficier des subventions de l'État.

Owen, responsable d'une médiathèque du bassin de vie Nord, est venu avec son adjointe à la culture, Camille. Après plusieurs réunions, les grands axes du PCSES de la médiathèque sont enfin validés ! La municipalité souhaite favoriser les actions mettant l'accent sur le lien social, notamment à travers les rencontres intergénérationnelles.



Inspiration : Projet culturel, scientifique, éducatif et social 2019-2024 de Moissac (Tarn-et-Garonne)



Méthode :

Avril-Juin 2024 :

- État des lieux des besoins en termes de PCSES à l'échelle intercommunale
- Information aux élus et formation des bibliothécaires du réseau sur l'élaboration du PCSES

Dès septembre 2024 :

- Mise en place des comités de pilotage et/ou de comités techniques dans les communes souhaitant élaborer le PCSES pour leur bibliothèque intégrée au réseau
- Accompagnement, en lien avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor, par une délégation représentative des Médiathèques de la Baie



Forces vives pour réaliser l'action :

les élus du territoire, les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique
- Nouveaux projets de médiathèques en cours



Partenaires :

- Direction régionale des affaires culturelles (État)
- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Saint-Brieuc Armor Agglomération



Budget : En régie

GROUPE : 1.2.2 Mettre en place un groupe d'acteurs du réseau en charge de collecter et documenter des projets innovants en matière de lecture publique (ressources, actions, lieux...)

À LA CARTE

Défi n°1 : STRUCTURATION

Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

Objectif : 1.2 Accompagner la modernisation des bibliothèques

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

Favoriser les échanges de partages d'idées et d'innovations dans les pratiques Métier au sein des Médiathèques de la Baie

Véronique, élue à La Méaugon - « J'ai été sollicitée pour faire partie d'un groupe sur les projets innovants en lecture publique. Le sujet me parle. La question de l'adaptation de nos politiques publiques aux évolutions de la société motive mon engagement en tant qu'élue dans ma commune. Avec le groupe, on a mis en place un catalogue d'actions innovantes. J'y ai pioché des idées pour notre bibliothèque municipale comme, par exemple, l'animation d'un atelier numérique inter-générationnel avec le centre de loisirs et le club des anciens à La Méaugon. »



Inspiration : « Guide des initiatives des bibliothèques en Bretagne » réalisé par Livre et Lecture en Bretagne



Méthode :

Janvier-Février 2026 :

- Définition collective des enjeux et de la méthode de partage sur des projets innovants identifiés et vécus en France et à l'étranger correspondant à des besoins spécifiques du réseau
- Valorisation des initiatives intéressantes qui se déroulent au sein des Médiathèques de la Baie

Chaque année :

- Actualisation du catalogue d'exemples suite à la veille faite par le groupe
- Diffusion à toutes les bibliothèques du réseau
- Évaluation de la portée locale de ces inspirations en termes de réalisations concrètes



Forces vives pour réaliser l'action :
le groupe dédié, les bibliothécaires du réseau



Opportunités :

Nombreuses ressources disponibles en ligne sur l'innovation en bibliothèque



Partenaires :

Livre et Lecture en Bretagne



Budget : En régie

INSPIRATION : 1.2.3 Accompagner l'inspiration des acteurs du réseau : visites de lieux tiers, formation...

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

Objectif : 1.2 Accompagner la modernisation des bibliothèques

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

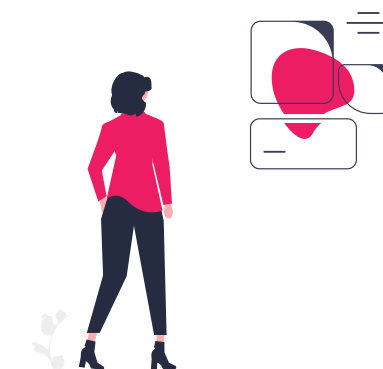
Résultats attendus :

- Favoriser le partage des visions et de pratiques entre les acteurs du réseau
- Découvrir des propositions originales et renouveler les idées pour animer la lecture publique en réseau

Achille, bibliothécaire à Saint-Julien - « Cet été, les bibliothécaires de Plérin ont organisé une visite à la médiathèque de Bégard. J'y ai participé avec intérêt et plaisir. C'était intéressant d'échanger avec les collègues de Médiathèques de la Baie et avec ceux de Bégard. Je suis revenu de la visite avec une bonne idée pour le rangement des livres Jeunesse. J'en ai parlé à l'équipe des bénévoles et on a adopté le même rangement en bacs par âges (tout petits / plus grands). Les enfants, et les parents, s'y retrouvent beaucoup mieux maintenant ! »



Inspiration : Accueil d'une délégation culturelle de Pologne dans le cadre du programme d'économie sociale et solidaire : présentation des projets menés en 2023 pour l'année verte des Médiathèques de la Baie



Méthode :

Mars-Avril de chaque année dès 2026 :
Identification des lieux et des projets inspirants

Été dès 2026 :

- Réalisation des temps d'inspiration sur place (visites...) ou à distance (échanges téléphoniques...)
- Documentation (texte et images) de ces inspirations par les bibliothécaires y ayant participé pour en extraire les bonnes pratiques
- Expérimentation et tests locaux

2027 :

- Organisation de retours d'expériences et diffusion du bilan dans tout le réseau selon des modalités dynamiques (lien avec l'action 2.2.2)
- Actualisation de la documentation qui sert de référence
- Évaluation de la démarche



Opportunités :

- Pratique des visites inspirantes en été dans les Médiathèques de la Baie depuis 2018
- Instances du réseau permettant d'informer et de concerter un grand nombre d'acteurs simultanément



Partenaires :

- Centre national de la Fonction publique territoriale
- Livres et lecture en Bretagne
- Association des bibliothécaires de France



Observations :

Renfort d'une dynamique de collaboration intermédiathèque dans le cadre du réseau



Budget : 500€



Forces vives pour réaliser l'action :
tous les acteurs du réseau à des niveaux différents

ACCOMPAGNEMENT : 1.2.4 Accompagner les projets des bibliothèques en adéquation avec les politiques de l'État et du Conseil départemental (gestion de projets)

TOUS
ENSEMBLE

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

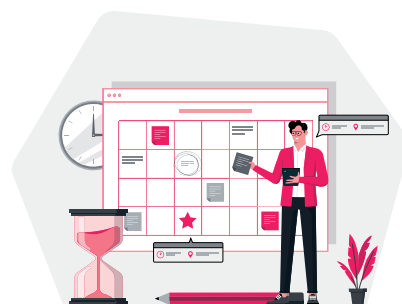
Objectif : 1.2 Accompagner la modernisation des bibliothèques

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

-Positionner les Médiathèques de la Baie comme l'interlocuteur de proximité des porteurs de projets de lecture publique sur le territoire (aménagement et création de bibliothèques, intégration au réseau...)
-Faire le lien entre - et orienter - les porteurs de projets vers les partenaires institutionnels (Conseil départemental, Direction régionale des affaires culturelles...)

Constatant que sa bibliothèque «La Cédille» doit regagner en attractivité, une petite commune du territoire souhaite réfléchir à son réaménagement. Roberto, le bibliothécaire responsable de l'établissement, a sollicité sans tarder la cellule de coordination des Médiathèques de la Baie, ainsi que la responsable d'une médiathèque récemment réaménagée. Après un premier temps d'échange, les élus de la commune ont pu constituer un groupe projet, programmer un circuit de visites inspirantes, et contacter les partenaires institutionnels et financiers.



Inspiration : Création du Nouveau Lieu à Plaine-Haute (Côtes d'Armor)

Méthode :

Janvier-Juin 2024 :

-Identification, au sein des professionnels, des personnes ressources par type de projet (création, réaménagement, intégration...)
-Définition du rôle du réseau dans l'accompagnement des projets municipaux, en complémentarité de l'action de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil départemental, avec une lecture renforcée par bassin de vie

Dès septembre 2024 :

Démarche de communication renforcée sur le rôle de conseil et d'ingénierie de projet en proximité des Médiathèques de la Baie



Forces vives pour réaliser l'action :

les partenaires institutionnels, les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

Tenue des comités de pilotage et des comités techniques autour des projets municipaux



Partenaires :

-Direction régionale des affaires culturelles (État)
-Bibliothèque des Côtes d'Armor
-Saint-Brieuc Armor Agglomération
-Services supports des collectivités



Budget : En régie



DIAGNOSTIC : 1.3.1. Conduire un diagnostic de territoire

**TOUS
ENSEMBLE**

Défi n°1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique

Objectif : 1.3 Renforcer la structuration du réseau selon les bassins de vie du territoire

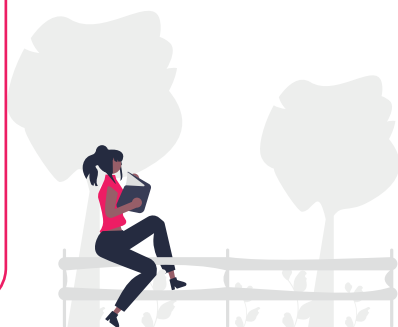
Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Réaliser une étude d'impact de la lecture publique à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération, se basant notamment sur l'évaluation bilan du schéma de lecture publique 2023-2027
- Amorcer le schéma de lecture publique 2028-2032, notamment en lien avec le projet de renforcer la structuration du réseau par bassin de vie à l'appui de la démarche déjà réalisée sur les horaires d'ouverture en 2027 (actions 1.3.2 et 1.3.3)
- Communiquer auprès des élus et partenaires institutionnels sur l'impact de la politique publique menée en commun

Lisons 2032 fête déjà ses 5 ans. Les élections municipales et communautaires ont amené de nouvelles équipes à s'engager pour le territoire. Comme elle s'y était engagée en 2023, Saint-Brieuc Armor Agglomération met en pratique la clause de revoyure à mi-parcours de Lisons 2032. Les acteurs des 32 communes ont travaillé de concert pour dresser un bilan qualitatif et quantitatif des actions 2023-2027.

Notre projet de lecture publique partagée a eu un réel impact auprès des habitants du territoire, différenciant selon les communes. Madame V. Vice-présidente à la Culture, est heureuse de présenter en Conférence des Maires les conclusions de ce bilan et les perspectives pour les années 2028-2032. Voilà qui ouvre un nouveau chapitre pour les Médiathèques de la Baie et leurs partenaires.



Inspiration : « Rapport Lecture publique 2021 » du réseau des bibliothèques Sud Vendée Littoral (Vendée)



Méthode :

Collecte des données

Janvier-Juin 2026 :

- Centralisation et mise à jour de l'ensemble des données déjà existantes
- Compléments des données par sollicitation des acteurs et partenaires ciblés

Septembre-Décembre 2026 :

- Constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour l'analyse des données
- Animation de plusieurs réunions de travail du groupe

Analyse des données et traduction en actions concrètes

Janvier-Juin 2027 :

- Rédaction du diagnostic de territoire
- Élaboration du schéma intercommunal de développement de la lecture publique n°2 pour la période 2028-2032

Septembre-Décembre 2027 :

- Présentation du diagnostic et des perspectives 2028-2032 auprès des instances de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Arbitrages puis validation du schéma intercommunal de développement de la lecture publique 2028-2032



Forces vives pour réaliser l'action :

la commission Culture de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les élus du territoire en charge de la culture, le groupe de travail dédié, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Démarche évaluative et programmatique renforcée par la dynamique d'élaboration des Projets culturels, scientifiques éducatifs et sociaux des bibliothèques du réseau
- Outils informatiques du réseau offrant des fonctionnalités à des fins d'ingénierie
- Sollicitation possible de l'ADEUPa et du service d'information géographique intercommunal pour des données territoriales et des représentations cartographiques
- Recours possible à des stagiaires universitaires pour contribuer à la réalisation du diagnostic (masters de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle, IUT...)
- Capitalisation sur les bilans annuels de Lisons 2032



Partenaires :

- Direction Prospective de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Conseil départemental, dont Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Direction régionale des affaires culturelles (État)
- Livres et Lecture en Bretagne



Budget : En régie

INTEGRATION : 2.1.1 Accompagner l'intégration des nouveaux acteurs dans le réseau

TOUS
ENSEMBLE

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

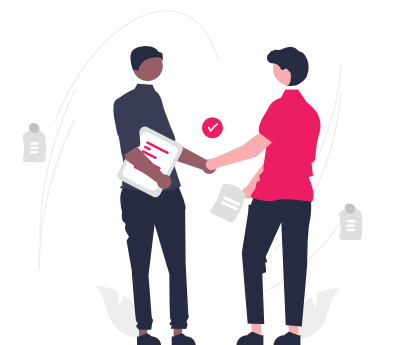
Objectif : 2.1 Renforcer l'engagement des acteurs du réseau

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Permettre à tous les nouveaux acteurs du réseau d'avoir un même niveau d'informations pour faciliter leur intégration et leur investissement dans le collectif
- Améliorer la compréhension des enjeux du réseau
- Faciliter l'interconnaissance des équipes, des équipements et des fonctionnements
- Capitaliser sur les compétences et appétences de chaque bibliothécaire comme des biens communs pour le collectif

Jean - «Je travaille à la médiathèque de Plaintel depuis 6 mois. J'y suis plus particulièrement chargé de l'action culturelle. Dans les 3 mois qui ont suivi mon arrivée, j'ai intégré un cycle de formation interne qui consiste à découvrir le réseau par rendez-vous avec la cellule de coordination et en immersion dans d'autres Médiathèques de la Baie. Cela m'a permis de m'inspirer d'autres expériences, de découvrir les actions transversales déjà en cours comme le Mois du Numérique ou de l'Accessibilité, de rencontrer des collègues, de comprendre comment on peut travailler ensemble. Depuis, je me suis inscrit au groupe de travail Mois du Numérique afin d'apporter ma pierre à l'édifice de cette manifestation à l'échelle de l'agglomération.»



Inspiration : « Échange ton poste » dans les bibliothèques de Dracénie Provence Verdon agglomération



Méthode :

Tout au long de l'année dès 2023 :

- Organisation de demi-journées d'accueil dans l'année par la cellule de coordination du réseau en fonction des nouvelles arrivées dans le réseau (1 à 2 sessions par an)
- Mise en place de projets d'immersion individuelle dans une autre structure du réseau sur une demi-journée dans un lieu ou sur une thématique ciblés
- Présentation plénière auprès des directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie
- Échange avec l'équipe intégrant le nouvel arrivant sur des sujets concernant le réseau (outils, projets...)
- Évaluation individuelle du parcours d'intégration suivi pour en faire évoluer les modalités



Forces vives pour réaliser l'action :

les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Protocole d'accueil des nouveaux arrivants dans le réseau validé par la commission Culture en juin 2022
- Portrait numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération réalisé par la mission numérique du Conseil départemental



Budget : En régie



ÉVÈNEMENT : 2.1.2 Organiser un événement qui permet de circuler entre toutes les bibliothèques du réseau (portes ouvertes, stages...)

**TOUS
ENSEMBLE**

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

Objectif : 2.1 Renforcer l'engagement des acteurs du réseau

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Favoriser les échanges entre les acteurs du réseau (interconnaissance, aménagement des locaux, fonctionnement...).
- Permettre, au fil des années, la découverte de toutes les Médiathèques de la Baie par l'ensemble des acteurs qui font vivre ce réseau (élus, bibliothécaires, notamment)
- Occasionner de nouvelles coopérations au sein du réseau

Marianne - « Je suis une nouvelle bénévole à la bibliothèque de Plaine-Haute. Lors de la journée Portes ouvertes des Médiathèques de la Baie, je suis allée à la médiathèque de Trégueux où j'ai pu rencontrer les bibliothécaires et les élus et découvrir les locaux de la Ville Junguenay. Il y avait un atelier Speedbooking. Je suis repartie avec le dernier film de François Ozon sous le bras ! »



Inspiration : Les chantiers Innovation du réseau ReBONd (Rhône)



Méthode :

Février-Avril 2026 :

Définition du projet et présentation aux élus municipaux et communautaires

Mai-Juin 2026 :

Préparation de l'événement

Automne 2026 :

- Réalisation de l'événement à une date unique ou à des dates différenciées
- Évaluation de l'événement en termes d'impact sur les équipes et sur la coopération au sein des Médiathèques de la Baie



Forces vives pour réaliser l'action :

les bibliothécaires du réseau, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Expérience des Médiathèques de la Baie de la programmation concertée depuis 2016
- Temporalité des forums des associations dans les communes



Partenaires :

Services municipaux



Budget : 1 000€ + En régie

VALORISATION : 2.1.3 Organiser des temps de valorisation/de remerciement des acteurs du réseau

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

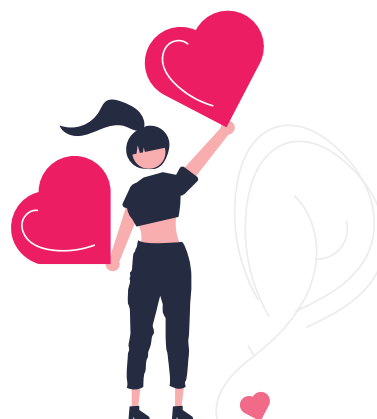
Objectif : 2.1 Renforcer l'engagement des acteurs du réseau

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Permettre aux acteurs du réseau de mieux se connaître
- Renforcer la dynamique et l'état d'esprit Réseau
- Mettre en avant toutes les forces vives du réseau qui font vivre la lecture publique sur le territoire
- Partager les savoirs-faire et les projets

Michel - « Je suis bénévole à Tréveneuc depuis 5 ans. Ne pouvant pas assister aux réunions du réseau auxquelles participent plutôt les professionnels et les responsables bénévoles, je suis content d'être invité au mois de janvier à la galette des rois et des reines pour les bibliothécaires volontaires. C'est l'occasion de rencontrer d'autres bénévoles des Médiathèques de la Baie et de témoigner sur les actions que nous avons menées à notre échelle dans notre petite bibliothèque. J'espère que cela pourra en inspirer d'autres car j'ai moi-même repris des idées d'animations qui m'avaient été présentées par d'autres bénévoles l'année dernière. »



Inspiration : Cérémonie annuelle organisée par les Médiathèques du Pays de Concarneau (Finistère)

 Méthode :

1 fois par an :

- Organisation d'un rendez-vous convivial dédié à l'action des bibliothécaires volontaires
- Organisation d'un rendez-vous convivial pour les professionnels et les bénévoles pour une mise en avant des actions menées dans leurs bibliothèques



Forces vives pour réaliser l'action :
la cellule de coordination du réseau



Partenaires :

Communes pour mise à disposition de locaux



Budget : 1 000€

FORMATION - PLAN : 2.2.1 Développer un programme de formations pluriannuelles pour les équipes du réseau

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°2 : Apprendre et partager ensemble

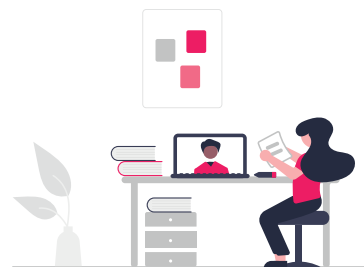
Objectif : 2.2 Soutenir la professionnalisation et le partage de compétences au sein du réseau

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Faire de la formation une composante-clé intégrée à tout projet transversal
- Favoriser la dynamique du «travailler ensemble» sur l'élaboration de ces projets
- Accompagner la montée en compétences des bibliothécaires, y compris bénévoles
- Améliorer la qualité de service des Médiathèques de la Baie

Laurette, de la cellule de coordination des Médiathèques de la Baie - «Nous avons défini quelques axes de travail en commun sur le réseau parmi lesquels l'accueil des personnes en situation de handicap dans les bibliothèques. La proposition en a été faite et validée par l'ensemble des collègues qui se réunissent chaque mois lors du comité technique appelé COTEC. Par contre, il s'est avéré que les compétences sur cette thématique étaient à renforcer. Afin de bien cibler les besoins de formation liés à cet axe de travail, nous avons établi un cahier des charges en COTEC et l'avons soumis au Centre national de la Fonction publique territoriale. Il nous a proposé en retour un scénario de formation adapté à nos besoins sur lequel nous avons réfléchi tous ensemble pour mettre en place un programme de travail cohérent et complémentaire entre nos bibliothèques.



Inspiration : Programme «Se former ensemble» dans les médiathèques du pays de Landivisiau (Finistère)



Méthode :

Janvier-Mars 2024 :

Diagnostic des besoins de formations en fonction des éléments suivants :

- *Bilan de l'année écoulée avec points d'amélioration
- *Projets en perspectives ?

Avril-Mai 2024 :

Élaboration d'un plan pluriannuel de formation intégrant les thématiques de formation et les types de formations adaptés (formation-action, formation magistrale, rencontres professionnelles et inter-professionnelles, visites inspirantes, ateliers d'échanges de pratiques...)

Juin-Octobre 2024 :

- Recherche et prise de contact avec les organismes de formation
- Définition des programmes pédagogiques et planification des 1ères sessions de formations

Dès novembre 2024 :

Mise en œuvre des 1ères sessions



Forces vives pour réaliser l'action :

les partenaires proposant des formations, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la Direction mutualisée des Ressources humaines de Saint-Brieuc Armor Agglomération, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

Mise en œuvre des actions de Lisons 2032



Partenaires :

- Centre national de la Fonction publique territoriale
- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Livres et lecture en Bretagne
- Compétences internes au réseau



Observations : Démarche à ne déclencher que pour des besoins de formation liés à des projets transversaux



Budget : Via les partenaires ou les dispositifs d'accompagnement dont les Médiathèques de la Baie pourront bénéficier

FORMATION - MODALITÉS : 2.2.2 Renouveler les modalités de formation tout au long de la vie (formation entre pairs, formations-action, ateliers d'entraide...)

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°2 : Apprendre et partager ensemble

Objectif : 2.2 Soutenir la professionnalisation et le partage de compétences au sein du réseau

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Augmenter la participation des équipes aux formations
- Développer et diversifier les compétences mobilisables au sein du réseau
- Sortir des schémas institutionnels de formation
- Se former en partenariat avec d'autres services et acteurs

Jean-Hugues, médiateur numérique d'une médiathèque du bassin de vie Sud - « Sans attendre une future formation organisée avec le Centre national de la Fonction publique territoriale programmée dans 9 mois, j'ai profité d'un temps d'échange spécifique avec 2 collègues du réseau ayant déjà mis en place des actions sur l'éducation aux médias et à l'information pour des publics adultes. Cette formation sur mesure, avec des acteurs de proximité, m'a permis de commencer sans tarder à répondre aux attentes du public de ma commune. »



Inspiration : Échanges de savoirs dans le réseau des bibliothèques d'Ille-et-Vilaine



Méthode :

Avril-Mai 2024 :

Établissement d'une carte répertoire des compétences existantes au sein des Médiathèques de la Baie, en s'appuyant notamment sur le diagnostic réalisé pour élaborer le plan pluriannuel de formation (action 2.2.1)

Dès l'été 2024 :

- Expérimentation de nouvelles modalités de formation (formation entre pairs, ateliers d'entraide, formations-actions...), en y associant, selon les projets, d'autres acteurs (élus, autres services, autres politiques publiques)
- Évaluation systématique des formations à la fois sur le fond et sur la forme de la session



Forces vives pour réaliser l'action :

les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau, d'autres services et partenaires du territoire selon les projets



Opportunités :

- Collecte des compétences et centres d'intérêt déjà engagée, notamment via le protocole d'accueil des nouveaux arrivants dans le réseau
- 1ères expérimentations réalisées entre 2020 et 2022
- Quelques bibliothécaires déjà formés à la pédagogie active en 2021 dans le cadre du Contrat Territoire Lecture 2019-2022 (en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles) et à l'animation d'ateliers participatifs dans le cadre de la démarche Lisons 2032



Partenaires :

- Compétences internes au réseau
- Centre national de la Fonction publique territoriale
- Bibliothèque des Côtes d'Armor



Budget : En régie



COMMUNICATION : 2.3.1 Mettre en œuvre une campagne de communication « Engagement citoyen » en bibliothèques ciblant les habitants

**TOUS
ENSEMBLE**

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

Objectif : 2.3 Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et aptitudes individuelles)

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

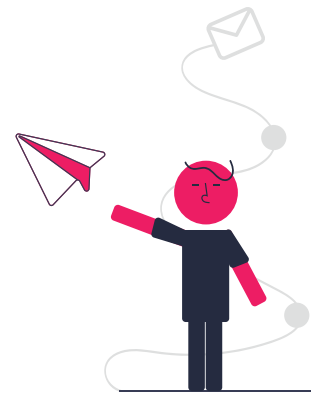
Résultats attendus :

- Faire connaître les différents niveaux d'engagement citoyen possibles dans les bibliothèques
- Inciter les habitants à participer à la vie de leur bibliothèque de proximité
- Engager de nouveaux bénévoles dans les bibliothèques selon les besoins des communes ou association

Kevin - « En mars, dans le bus, je voyais tous les jours l'affiche des Médiathèques de la Baie qui m'invitait à venir animer un atelier sur une passion de mon choix. Je suis allé à la médiathèque de Langueux et j'ai parlé de ma passion pour l'ornithologie. Un atelier est prévu en septembre, je suis impatient de le vivre avec les participants ! »



Inspiration : Campagne du réseau des bibliothèques de Brissor Loire Aubance (Maire-et-Loire)



Méthode :

Avril-Juin 2026 :

Co-construction d'une campagne de communication ciblée avec l'appui de la Direction Communication de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Septembre-Octobre 2026 :

Diffusion de la campagne de communication

Décembre 2027 :

Évaluation de l'impact de la campagne après 1 an



Opportunités :

Bibliothèque des Côtes d'Armor engagée en faveur de la promotion de l'engagement citoyen dans les bibliothèques du département



Partenaires :

- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Associations



Budget : 3000€



Forces vives pour réaliser l'action :

les élus du territoire, les bibliothécaires du réseau, le groupe Communication du réseau, la Direction Communication de Saint-Brieuc Armor Agglomération, la cellule de coordination du réseau



DISPOSITIFS : 2.3.2 Déployer les dispositifs favorisant l'engagement des jeunes (Pass engagement, Argent de poche, stages...) dans les bibliothèques

À LA CARTE

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

Objectif : 2.3 Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et aptitudes individuelles)

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Impliquer davantage de jeunes dans la vie et l'animation de leur bibliothèque de proximité
- Engager les jeunes dans la promotion des bibliothèques auprès de leurs réseaux (cercle familial, amis...)
- Favoriser la découverte et la promotion des métiers du livre auprès des jeunes

Malik - « Je fais 2h de bénévolat par semaine à la bibliothèque de Saint-Donan pour me payer le permis de conduire via le Pass engagement. Cela me permet de rencontrer d'autres personnes de la commune. En furetant dans les rayons, j'ai développé une vraie passion pour les polars scandinaves que je retrouve aussi en séries sur la Baie Numérique ! »



Inspiration : Jeunes de Saint-Donan qui animent des lectures pour les enfants à la bibliothèque dans le cadre du dispositif Argent de poche (Côtes d'Armor)



Méthode :

Janvier-Avril 2025 :

- Réalisation d'un recensement des dispositifs de soutien et des instances existants pour engager les jeunes dans un projet de lecture publique local
- Réalisation d'un recensement des besoins et/ou propositions d'accueil des jeunes dans les Médiathèques de la Baie (thématiques, projets, créneaux...)

Mai-Juin 2025 :

Réalisation d'une campagne d'information, notamment en ligne, pour concerner les publics cibles (15-25 ans) avant la rentrée scolaire/universitaire

Dès septembre 2025 :

- Mise en oeuvre des actions en animation par - ou en co-construction avec - les jeunes
- Evaluation individuelle de chaque action menée par les jeunes (côté jeune, côté bibliothécaires, côté public)

Juin 2026 :

Évaluation de l'impact des dispositifs sur la fréquentation des jeunes



Forces vives pour réaliser l'action :

les élus du territoire, les référents des publics jeunes du territoire, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Soutien de Saint-Brieuc Armor Agglomération au dispositif «Pass engagement» porté par le Conseil départemental dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir
- Dispositif «Argent de poche» existant dans plusieurs communes
- Services civiques...



Partenaires :

- État
- Conseil départemental des Côtes d'Armor
- Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Communes du territoire



Observations : Communication importante dans les bulletins d'information municipaux ou intercommunaux et sur Internet



Budget : En régie



CHARTRE : 2.3.3 Mettre en œuvre une charte de l'engagement citoyen/bénévole dans le réseau

**TOUS
ENSEMBLE**

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Objectif : 2.3 Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et aptitudes individuelles)

Résultats attendus :

- Légitimer, encourager et mettre en valeur l'engagement bénévole/citoyen dans le réseau
- Utiliser un document de référence commun à tout le réseau qui définit le cadre de l'engagement avec les droits et devoirs de chacun dans l'exercice des missions de service public

Pascaline vient d'emménager au Vieux-Bourg. Elle a du temps libre et aimerait donner de son temps à la bibliothèque. Après en avoir rencontré la responsable, elle accepte de signer la charte qui permet d'organiser et cadrer son activité au service de l'intérêt général.



Inspiration : Charte des bénévoles des Médiathèques du Pays de Concarneau (Finistère)



Méthode :

Tout au long de l'année dès 2023 :

Accompagnement de chaque nouveau bénévole à son arrivée pour lui permettre de s'approprier le réseau : échange entre le bibliothécaire volontaire et le responsable référent de la structure pour la lecture et l'adoption de la charte

2025 :

Bilan pour faire évoluer la charte et les modalités de son appropriation



Forces vives pour réaliser l'action :

les acteurs de la médiathèque au niveau local, la cellule de coordination du réseau comme ressources



Opportunités :

Charte d'engagement du bibliothécaire volontaire dans les Médiathèques de la Baie adoptée fin 2022



Partenaires :

- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Réseau Lire et faire lire



Budget : En régie



PARTICIPATION : 2.3.4 Favoriser la participation citoyenne des publics dans la vie du réseau (comité citoyen...)

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°2 : Apprendre et s'engager ensemble

Objectif : 2.3 Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et aptitudes individuelles)

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

Encourager les habitants à participer activement à la vie des bibliothèques et du réseau : depuis une simple consultation par sondage jusqu'à la prise de décision portant sur des thématiques spécifiques

Camille, collégienne à Saint-Brieuc - « Je viens le mercredi après-midi à la bibliothèque André Malraux, en attendant le bus. Il y a le wifi, je peux connecter mon téléphone. De temps en temps, je lis des mangas. Un jour, un bibliothécaire m'a demandé mon avis sur les séries de mangas. Quand je suis venue le mercredi suivant, on en a reparlé. Et quand la bibliothèque a mis en place un groupe pour choisir les mangas, il m'a naturellement proposé de rejoindre ce groupe. »



Inspiration : Citoyens qui participent à la programmation de la médiathèque de Plaintel en proposant et en animant des ateliers Zéro déchet



Méthode :

Janvier-Avril 2026 :

- Définition collective de la notion d'engagement citoyen au sein du réseau
- Définition des formes, des niveaux, des objets de la participation citoyenne et d'une méthode permettant d'encadrer et d'animer cette participation

Dès mai 2026 :

Communication auprès des citoyens pour susciter leur participation à des niveaux différents, dans les bibliothèques volontaires ou globalement au sein des Médiathèques de la Baie



Forces vives pour réaliser l'action :

des représentants de la commission Culture, les élus du territoire, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Enjeu de démocratie participative aujourd'hui largement reconnu, avec des instances et des projets ciblés dans le territoire intercommunal : conseil de développement, comités de quartiers, appels à projets citoyens...
- Expériences déjà menées par certaines Médiathèques de la Baie en matière d'intégration de la participation citoyenne
- Politique documentaire concertée (action 3.1.1) qui ouvre la possibilité de l'implication des citoyens dans le cadre de comité d'acquisitions, par exemple (citoyens experts)



Partenaires :

- Associations locales
- Citoyens
- Élus et services en charge de la démocratie participative



Budget : 10 000€ (estimation)



CHOIX : 3.1.1 Mettre en œuvre une politique partagée d'acquisition et de gestion des collections entre les bibliothèques

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°3 : Faciliter le parcours de l'usager à l'échelle du territoire intercommunal

Objectif : 3.1 Augmenter la diversité des collections (livres, CD, DVD, revues...)

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Proposer au public une offre documentaire plus riche à l'échelle du réseau, par un choix et une gestion qui soient complémentaires entre les bibliothèques
- Augmenter l'usage des Médiathèques de la Baie par la population
- Favoriser une vision partagée des collections entre les professionnels du réseau
- Optimiser les ressources, dans un contexte budgétaire contraint

« Je vais souvent dans les médiathèques d'Hillion, Yffiniac et Langueux. Elles sont proches de chez moi. C'est pratique, à vélo. Chaque lieu a son ambiance. J'aime bien échanger avec les bibliothécaires pour choisir mes lectures. Je devore les romans. J'emprunte aussi beaucoup de revues, sur le jardinage, le sport, l'actualité... Ce qui est bien, c'est que je trouve des trucs dans une bibliothèque, et d'autres trucs dans une autre, j'ai l'impression de changer d'univers ! »



Inspiration : Réseau des médiathèques de l'Agglo Hénin-Carvin (Pas de Calais)



Méthode :

Été 2023 :

Mise en place d'un groupe de travail de bibliothécaires au sein du réseau (groupe existant : politique documentaire)

Juillet-Décembre 2023 :

Réalisation d'un diagnostic territorial et documentaire dans les bibliothèques du réseau

Janvier-Mai 2024 :

- Définition du périmètre de la politique documentaire pensée en réseau (charte des collections, spécialité des bibliothèques, segments documentaires transversaux...)
- Définition d'une méthodologie de travail (outils...) et d'évaluation

Juin 2024 :

Présentation des propositions aux élus pour arbitrages

Juillet-Décembre 2024 :

1ères expérimentations

2025 :

Évaluation du projet et ajustements



Forces vives pour réaliser l'action :

le groupe Politique documentaire, les référents documentaires des bibliothèques, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Formation-action Politique documentaire concertée organisée pour le réseau en 2022-2023 avec l'aide du Centre national de la Fonction publique territoriale
- Fonds spécialisés existants
- Action liée à la mise en place de la circulation documentaire



Partenaires :

Bibliothèque des Côtes d'Armor



Budget : En régie



CIRCULATION : 3.1.2 Organiser l'acheminement des collections entre les bibliothèques (système de navette)

Défi n°3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal

Objectif : 3.1 Augmenter la diversité des collections (livres, CD, DVD, revues...)

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Offrir un service documentaire en réseau complet qui permette de renforcer les complémentarités des collections entre les Médiathèques de la Baie
- Faciliter l'utilisation des services par les usagers avec la possibilité de faire venir et de rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau
- Augmenter l'usage des bibliothèques par la population
- Limiter l'empreinte carbone des déplacements des usagers entre bibliothèques

Marie - « J'aime bien me renseigner sur ce qui m'entoure, l'histoire locale, l'architecture, la mer, les artistes... J'allais à la bibliothèque de Saint-Quay-Portrieux, bien sûr, mais maintenant qu'il y a une navette entre les Médiathèques de la Baie, je fais venir des documents des autres bibliothèques, et ça multiplie les découvertes ! Comme je n'ai pas de voiture, j'apprécie que ma bibliothèque d'à côté soit riche des collections de ses voisines ! »



Inspiration : Navette de Quimper Bretagne Occidentale (Finistère)



Méthode :

Septembre 2023 :

Mise en place d'un groupe de travail au sein du réseau

Octobre-Décembre 2023 :

Étude de faisabilité avec une prestation externalisée

Janvier-Février 2024 :

Présentation de scénarii de mise en œuvre aux instances selon la charte de fonctionnement en réseau pour décision

Mars-Mai 2024 :

Décision par les communes et Saint-Brieuc Armor Agglomération (conférence des Maires)

Juin-Août 2024 :

Organisation opérationnelle (matériels, contrats, organisations internes...)

1er septembre 2024 :

Déploiement du service

Dès décembre 2024 :

Évaluation trimestrielle du service pour ajustements selon la montée en charge



Forces vives pour réaliser l'action :

la commission Culture de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les élus du territoire en charge de la culture, le groupe de travail dédié, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Financement possible via le Pacte culturel de territoire 2023-2025 entre Saint-Brieuc Armor Agglomération et le Conseil départemental des Côtes d'Armor
- Mise en œuvre d'une politique documentaire concertée qui doit permettre de renforcer les complémentarités entre les collections des bibliothèques et de réaliser des économies d'échelle



Partenaires :

- Direction régionale des affaires culturelles (État)
- Conseil départemental des Côtes d'Armor, dont Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Saint-Brieuc Armor Agglomération



Observations : La circulation des collections entre les bibliothèques est la plus-value de proximité la plus impactante pour le service rendu aux habitants dans le cadre d'un réseau



Budget : 50 000€ / an (estimation)



TARIFS : 3.2.1 Harmoniser la politique tarifaire du réseau (inscriptions)

Défi n°3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal

Objectif : 3.2 Favoriser l'équité d'accès des habitants

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Simplifier les conditions tarifaires dans une dynamique de réseau en s'appuyant sur la charte de la coopération en réseau
- Simplifier la procédure d'inscription pour les publics et les bibliothécaires
- Interroger la question de la gratuité de l'inscription
- Permettre une communication plus efficace
- Augmenter la fréquentation des bibliothèques

Marc - « Je ne suis pas un grand lecteur, je ne vais pas trop à la bibliothèque. Par contre, mon fils, lycéen, lit beaucoup de mangas, et ma fille, collégienne, dévore des séries de romans. Ils vont à la bibliothèque du centre-ville, à Saint-Brieuc, après les cours, avant de prendre le bus pour rentrer à la maison. La petite dernière, qui est à l'école primaire à Plœuc-L'Hermitage, adore les "Ludo-lire", organisés par la bibliothèque de Plœuc-L'Hermitage. Et ma compagne, qui travaille à Plérin, passe une fois par semaine renouveler son stock de musique à écouter. Avant, les tarifs n'étaient pas les mêmes, à Saint-Brieuc, Plœuc et Plérin. C'est plus simple pour nous, maintenant que les tarifs sont harmonisés. »



Inspiration : Rennes et Rennes Métropole (Ille-et-Vilaine)



Méthode :

Avril 2024 :

Mise en place de groupes de travail politique et technique au sein du réseau

Été 2024 :

Réalisation d'une étude économique et d'un parangonnage

Octobre 2024 :

Présentation aux élus avec des scénarii de mise en œuvre

Novembre-Décembre 2024 :

Validation par les communes

1er janvier 2025 :

Mise en œuvre de la nouvelle tarification

Juillet 2025 :

1ère évaluation de l'impact sur l'inscription dans les Médiathèques de la Baie



Forces vives pour réaliser l'action :

la commission Culture de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les élus du territoire en charge de la culture, les groupes de travail dédiés, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et son article relatif à la gratuité de l'accès des bibliothèques
- Témoignages en ligne d'élus de toute la France ayant fait le choix de la gratuité de l'inscription dans leur collectivité



Partenaires :

- Direction régionale des affaires culturelles (État)
- Livres et Lecture en Bretagne
- Bibliothèque des Côtes d'Armor



Budget : En régie



HORAIRES : 3.2.2 Rendre les horaires des bibliothèques plus complémentaires à l'échelle des bassins de vie

**TOUS
ENSEMBLE**

Défi n°3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal

Objectif : 3.2 Favoriser l'équité d'accès des habitants

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Penser les horaires d'ouverture des bibliothèques à l'échelle des bassins de vie
- Faciliter l'accès aux Médiathèques de la Baie en proximité
- Favoriser l'usage des bibliothèques par un public diversifié

Thierry est commerçant à Saint-Brieuc. Il travaille dans sa boutique du mardi au samedi et est surtout disponible le lundi. Jusqu'alors, il ne pouvait pas aller à côté de chez lui dans l'une des Médiathèques de la Baie car, dans sa commune et aux alentours, les bibliothèques sont fermées le lundi. Depuis que les communes du bassin de vie Sud se sont entendues pour ouvrir collectivement davantage, il est ravi et retrouve ses habitudes de jeunesse. Marielle, directrice générale des services de Saint-Brandan, est elle aussi ravie parce que la médiathèque municipale touche plus de publics mais n'a pas eu besoin d'ouvrir plus longtemps, juste différemment en complémentarité des ouvertures des bibliothèques du Foeil et du Vieux Bourg.



Inspiration : Réseau des médiathèques de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis)



Méthode :

Octobre-Décembre 2026 :

- Mise en place de groupes de travail politique et technique au sein du réseau
- Réalisation d'un appel d'offre pour la réalisation d'un diagnostic temporel du territoire associé à la lecture publique

Janvier-Avril 2027 :

- Écriture de recommandations sous forme de scénario d'optimisation des horaires par bassin de vie
- Conseils à destination des professionnels et des décideurs

Mai-Juin 2027 :

Validation des préconisations et choix du scénario à retenir par les communes et Saint-Brieuc Armor Agglomération

Été 2027 :

Préparation et expérimentation de certaines recommandations à mener pendant les vacances scolaires

Dès septembre 2027 :

Généralisation du nouveau schéma Horaires par phase

Septembre 2028 :

Évaluation de l'impact en termes d'organisation, de fréquentation et d'usages des Médiathèques de la Baie par bassin de vie



Forces vives pour réaliser l'action :

la commission Culture de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les élus du territoire en charge de la culture, les groupes de travail dédiés, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (État) en faveur de l'extension des horaires d'ouverture dans les bibliothèques publiques
- Dispositifs favorisant l'engagement citoyen en complément (action 2.3.2)
- Dispositifs existant sur le marché d'automatisation de l'accès aux bibliothèques et de boîtes de prêt/réservations hors les murs



Partenaires :

Direction régionale des affaires culturelles (État)



Budget : 20 000 € + En régie



RENDEZ-VOUS : 3.3.1 Intégrer toutes les communes dans les programmations d'événements et rendez-vous culturels du réseau

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal

Objectif : 3.3 Concerner les habitants des communes sans bibliothèque ou hors réseau

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Donner accès à au moins une action culturelle par an dans les communes sans bibliothèque ou ne faisant pas partie des Médiathèques de la Baie
- Sensibiliser à la lecture publique les habitants de l'ensemble des 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Identifier des besoins spécifiques

Famille Clic - « Nous, on habite Lantic. On est des vrais geeks, même si on ne vit pas dans une mégapole ! On fait le tour des Médiathèques de la Baie, quand vient, en avril, le Mois du Numérique. Ce serait super si on organisait un coding goûter ou une cartopartie à Lantic ! »



Inspiration : Animations mises en place par le Centre intercommunal d'action sociale dans les communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération non dotées d'un centre communal d'action sociale



Méthode :

Janvier-Mars 2025 :

Réalisation d'une campagne d'information et de communication à destination des communes concernées en mettant en avant deux propositions :

*Valorisation des possibilités de prêt des matériels et d'outils d'animation proposés par Saint-Brieuc Armor Agglomération, agrémentées de fiches-actions réalisées dans les Médiathèques de la Baie pour les exploiter en autonomie ou en étant accompagnées par le Conseiller-médiateur numérique de Saint Brieuc Armor Agglomération

*Diffusion du catalogue d'actions culturelles élaborées par les groupes du travail du réseau en lien avec les temps forts des Médiathèques de la Baie pour mise en oeuvre en autofinancement ou avec le soutien de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Dès avril 2025 :

Réalisation des actions

Janvier 2026 :

Évaluation de l'impact des propositions sur la dynamique collective et auprès des habitants



Forces vives pour réaliser l'action :

les élus des communes sans bibliothèque, les bibliothécaires du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Temps Forts du réseau : Mois du Numérique, Mois de l'Accessibilité...
- Temps forts du territoire : salons du livre, prix littéraires, festivals...
- Mission du Conseiller-médiateur numérique pouvant être assurée sur le périmètre des 32 communes



Partenaires :

Médiathèques de la Baie du bassin de vie concerné comme partenaires privilégiés de l'action



Budget : En régie



PRATIQUER : 4.1.1 Intégrer le développement durable dans les pratiques Métier des bibliothécaires (gestion des collections, certification Bibliothèques vertes...)

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

Objectif : 4.1 Contribuer à la transition environnementale

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Rendre les pratiques du métier plus éco-responsables : de l'équipement des collections aux usages du numérique
- Générer moins de déchets dans le circuit du livre (réemploi, dons entre bibliothèques...)
- Ancrer les pratiques des bibliothèques dans les questions de société
- Sensibiliser le public à la démarche, par exemple pour prendre encore plus soin des documents non couverts

Gwladys - «Je suis en charge de l'équipement des collections à la médiathèque de Plédran. Avec l'ensemble de l'équipe, nous avons décidé de ne plus couvrir certains documents qui sortent moins comme certains documentaires assez pointus. Nous nous sommes aussi rapprochés d'une association locale qui vient récupérer nos livres sortis des collections pour qu'ils puissent être revalorisés par la vente ou le recyclage.»



Inspiration : Médiathèque de la Canopée - La Fontaine à Paris, lauréate du Prix international IFLA Bibliothèque verte 2022 (Île-de-France)



Méthode :

2023 :

- Organisation de visites inspirantes dans des lieux ayant déjà amorcé un travail quant à la transition environnementale
- Mise en place d'une formation sur les bibliothèques vertes
- Constitution d'un groupe de bibliothécaires référents sur le sujet

Janvier-Juin 2024 :

- Rédaction d'un document pour la mise en oeuvre de pratiques plus sobres à diffuser à l'ensemble du réseau (exemple : achats dans des librairies locales du territoire; utilisation de fournitures plus éco-responsables; réflexion sur la couverture des livres, sur l'action culturelle...)
- Création d'un petit annuaire des entreprises locales pour favoriser le recyclage des documents sortis des collections
- Rédaction d'un document type Charte du développement durable pour la mise en oeuvre...

Septembre-Décembre 2024 :

- Rédaction d'un plan d'actions collectif avec les bibliothèques intéressées
- Réflexion sur des achats groupés pour réduire l'empreinte écologique des commandes



Forces vives pour réaliser l'action :

les élus du territoire, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, les référents Développement durable des collectivités, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Dynamique nationale engagée par l'Association des Bibliothécaires de France
- Certifications nationales autour des bibliothèques vertes
- Prix international IFLA Bibliothèque verte annuel



Partenaires :

- Services dédiés au développement durable dans les communes et à Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Centre national de la Fonction publique territoriale
- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Associations et entreprises locales pour le réemploi des collections



Budget : En régie



SENSIBILISER : 4.1.2 Contribuer à sensibiliser et engager les citoyens dans la transition environnementale par l'offre de collections et de rendez-vous

À LA CARTE

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

Objectif : 4.1 Contribuer à la transition environnementale

Niveau de projet : 2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

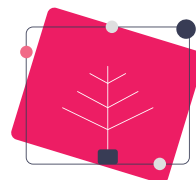
Résultats attendus :

- Affirmer les Médiathèques de la Baie comme des lieux ressources et des lieux d'information autour des enjeux de la transition écologique
- Contribuer au développement de pratiques citoyennes plus durables / éco-responsables au quotidien dans le territoire, aux côtés des acteurs référents (Ambassadeurs du tri...)

Béatrice - «J'emprunte régulièrement des livres du fonds Environnement de la médiathèque de Pordic. J'y trouve plein d'idées pour être plus éco-responsable. C'est stimulant! Depuis que je me suis lancée sur ce sujet d'actualité, je fais attention à mes usages du numérique, je débats avec mes amis à l'appui d'arguments scientifiques et, bien sûr, je vais à la médiathèque à vélo! Bref, tout cela m'entraîne... pour participer au défi Familles Zéro déchet auquel je souhaite m'inscrire l'année prochaine.»



Inspiration : Programme «Bibliothèque(s) verte(s)» dans les bibliothèques de l'Aube en 2022



Méthode :

Janvier-mars 2025 :

- Mobilisation du groupe de bibliothécaires référents sur le sujet environnemental
- Définition du projet en direction des publics, pendant de l'action 4.1.2 qui a permis de développer les pratiques Métier durables dans les Médiathèques de la Baie : objectifs, méthodes, priorités...
- Recensement dans chaque commune et à Saint-Brieuc Armor Agglomération des acteurs à mobiliser sur la thématique

Avril 2025 :

- Actualisation et développement des collections et matériels dédiés à l'enjeu de la transition environnementale dans les Médiathèques de la Baie au regard de la politique documentaire définie en commun
- Doter le réseau de valises thématiques itinérantes sur le développement durable

Dès septembre 2025 :

Mise en place d'actions de médiation en direction des publics, en relation avec les partenaires identifiés



Opportunités :

- Subventions disponibles en soutien à cette dynamique environnementale : Centre national du livre, Conseil départemental...
- Ecosystème d'acteurs locaux en développement : ressourceries et repair cafés déjà implantés sur le territoire, Ambassadeurs du tri...



Partenaires :

- Au niveau communal : élus et services en charge de la transition écologique
- Au niveau intercommunal : service Développement durable avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Au niveau national : ADEME, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires



Budget : 4 000 €



Forces vives pour réaliser l'action :

le groupe de travail dédié, les bibliothécaires du réseau, les partenaires, la cellule de coordination du réseau

ACCOMPAGNER : 4.2.1 Accompagner l'appropriation des outils et de la médiation numérique au sein des équipes du réseau

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

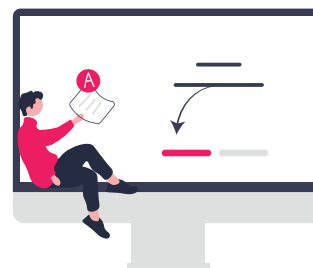
Objectif : 4.2 Aider à s'épanouir avec le numérique

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Développer les compétences des bibliothécaires en médiation sur tous les supports, y compris numériques, pour être en capacité d'accompagner l'inclusion numérique des habitants à des niveaux et selon des échelles différents
- Accompagner les évolutions du métier de bibliothécaire et des supports d'information
- Savoir réorienter, selon leurs demandes, les usagers vers d'autres partenaires (France Services, FabLab, Espace Sciences et Métiers...)

Aujourd'hui, Abélard, bibliothécaire intercommunal, et Eric, le Conseiller-médiateur numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération, vont à la médiathèque du Foeil pour animer un atelier Tablettes. Beaucoup de bibliothèques en possèdent car elles ont bénéficié de tarifs préférentiels dans le cadre d'un groupement d'achats mais elles sont très peu utilisées. Cet atelier s'adresse à tous les bibliothécaires professionnels ou bénévoles intéressés et localisés dans le bassin de vie Sud. Après un rappel du fonctionnement de l'appareil, ils présentent quelques animations qu'il est possible de réaliser auprès du public jeune. Viviane, responsable de la bibliothèque du Vieux-Bourg, aimerait proposer une action de ce genre lors du prochain Mois du Numérique mais s'inquiète de ne pouvoir y arriver seul. Elle décide donc de monter cette animation avec Huguette, bénévole à Saint-Carreuc. Elles la proposeront dans chacune de leur bibliothèque et pourront compter sur l'aide d'Alice, bibliothécaire jeunesse de Ploufragan, qui a déjà réalisé une animation de ce genre.



Inspiration : Troc numérique entre collègues réalisé en mars 2022 dans le cadre du Contrat Territoire Lecture 2019-2022 Inclusion numérique liant Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Direction régionale des affaires culturelles (Etat)



Méthode :

Novembre 2023-Février 2024 :

Définition d'objectifs communs en termes de connaissances des outils et de médiation en direction des publics, en s'appuyant sur les résultats du Contrat Territoire Lecture Inclusion numérique 2019-2022 et sur l'étude ciblée menée par un stagiaire en 2023

Mars-Avril 2024 :

Élaboration d'un plan de formation interne (entre pairs, par exemple, en lien avec l'action 2.2.2) et/ou externe (en lien avec l'action 2.2.1)



Forces vives pour réaliser l'action :

le groupe Médiation numérique du réseau, le Conseiller-médiateur numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération, les bibliothécaires du réseau



Opportunités :

- Schéma numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Accompagnement des acteurs intégrés dans les missions du Conseiller-médiateur numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération



Partenaires :

- Services informatiques des communes et de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Associations engagées dans la médiation numérique



Budget : En régie

METTRE EN ŒUVRE : 4.2.2 Mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'inclusion numérique des habitants à l'échelle du réseau

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

Objectif : 4.2 Aider à s'épanouir avec le numérique

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Renforcer l'autonomie des habitants dans leurs usages du numérique
- Positionner les Médiathèques de la Baie en matière d'inclusion numérique dans l'écosystème de partenaires locaux spécialisés dans la médiation numérique

Jean, 68 ans, usager de la bibliothèque de Binic-Etables, se sent particulièrement isolé. Il est veuf depuis peu et ne voit pas souvent ses enfants et ses petits-enfants qui habitent à l'autre bout de la France. À Noël dernier, sa famille lui a offert un smartphone pour échanger facilement. Une bonne idée mais personne n'a vraiment pris le temps de lui montrer comment il fonctionne ! Un jour, par hasard, au moment d'emprunter ses documents, il découvre que la bibliothèque organise un atelier numérique où il est possible de venir avec ses questions. Il assiste aux 3 ateliers organisés sur 3 semaines. Lors de la 2^{ème} séance, il a téléchargé l'application Whats'app qui lui permet de discuter avec toute sa famille en même temps et de lancer des appels vidéos. Il est également rassuré de savoir que Léa, la bibliothécaire qui a animé les ateliers avec Eric, le médiateur, peut l'aider en cas de problème. Pour aller plus loin, il s'inscrit certainement aux prochains ateliers proposés dans la commune d'à côté.



Inspiration : Réseau Numérique ensemble dans le Calvados

Méthode :

Septembre-Octobre 2023 :

Réalisation d'une cartographie des lieux et actions de médiation numérique sur le territoire et d'un diagnostic des besoins des habitants

Novembre-Décembre 2023 :

Définition d'un maillage territorial en matière de médiation numérique au sein des Médiathèques de la Baie, avec des niveaux de services différenciés

Janvier-Mars 2024 :

-Répartition de l'action du conseiller numérique France Service sur le territoire en lien avec les acteurs locaux
-Formation des Bibliothécaires de la Baie pour accompagner leur montée en compétences et/ou en confiance face à cet enjeu de société



Forces vives pour réaliser l'action :

les médiateurs et conseillers numériques de Saint-Brieuc Armor Agglomération et des bibliothèques, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie



Opportunités :

- Schéma numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Expérience acquise par le réseau dans le cadre du Contrat Territoire Lecture Inclusion numérique 2019-2022
- Conseiller-médiateur numérique à Saint-Brieuc Armor Agglomération jusqu'en 2026 (avec le soutien de l'État)



Partenaires :

- Conseillers numériques du territoire
- Chargé de mission Numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Hub inclusif Bretagne



Budget : En régie

PROMOUVOIR : 4.2.3 Promouvoir ensemble l'éducation aux médias et à l'information tout au long de la vie (axe spécifique de l'éducation artistique et culturelle)

TOUS D'ICI
À 2027

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

Objectif : 4.2 Aider à s'épanouir avec le numérique

Niveau de projet :

2 (décision impliquant la commission Culture, délai de 1 à 4 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Repositionner la médiathèque comme un lieu privilégié d'accès à l'information, propice au développement de l'esprit critique
- Aider les publics à mieux s'orienter dans l'écosystème des médias et de l'information et dans la masse informationnelle disponible, notamment en ligne
- Accompagner les évolutions du métier de bibliothécaire et des supports d'information
- Interroger l'opportunité d'une spécialisation des bibliothèques sur cet axe à la croisée de l'éducation artistique et culturelle et de l'inclusion numérique

Paul est passionné par l'actualité internationale, mais en allant sur internet, il a parfois du mal à juger de la fiabilité des sources...
Entre les réseaux sociaux et les blogs, les sites institutionnels et la presse nationale, comment faire le tri ?
Heureusement, la bibliothèque Daniel Pennac à Saint-Brieuc organise régulièrement des temps d'échange et d'information pour mieux comprendre d'où proviennent les informations, qui les rédige et selon quels objectifs...
Grâce à ces «Matinées EMI» aussi animées par David à Saint-Carreuc, Paul continue à enrichir sa réflexion.



Inspiration : Temps fort «S'informer... Informer! Déformer ?» des médiathèques de Chambéry autour de l'éducation aux médias de février à avril 2023 (Savoie)



Méthode :

Septembre-Décembre 2024 :

- Réalisation d'un état des lieux de l'existant (actions, ressources, compétences des équipes...)
- et d'un diagnostic des besoins (consultation des partenaires, des habitants...)
- Élaboration d'un plan d'action pluriannuel pensé à l'échelle des Médiathèques de la Baie

Dès janvier 2025 :

- Mise en place de formations et d'échanges de pratiques au sein des équipes du réseau
- Mise en œuvre des 1^{ères} actions



Forces vives pour réaliser l'action :

le groupe Médiation numérique du réseau, le Conseiller-médiateur numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération, les bibliothécaires du réseau, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Budget : 5 000€ / an + en régie



Opportunités :

- Démarche engagée dans le cadre d'un cycle d'éducation aux médias et à l'information (médiation et formation des équipes) dans le cadre du Contrat Territoire Lecture Inclusion Numérique 2019-2022 porté par Saint-Brieuc Armor Agglomération en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles
- Offre d'ingénierie territoriale en matière de médiation numérique et d'éducation aux médias et à l'information proposée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Compétences du Conseiller-médiateur numérique de Saint-Brieuc Armor Agglomération en cours de spécialisation autour de l'éducation aux médias et à l'information



Partenaires :

- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Établissements scolaires
- Direction régionale des affaires culturelles (État)
- Centre national du livre
- Acteurs locaux : animateurs jeunesse dans les communes, Promeneurs du Net, Maisons des jeunes et de la culture, associations...



PETITE ENFANCE SCOLAIRES SENIORS : 4.3.1 Construire une politique d'accessibilité en direction de la petite enfance, des scolaires et des seniors en lien avec les compétences de l'agglomération

À LA CARTE

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

Objectif : 4.3 Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Renforcer les partenariats existants et en développer de nouveaux dans les Médiathèques de la Baie
- Favoriser le croisement des publics par l'organisation d'actions innovantes et/ou intergénérationnelles
- Concerner par la lecture publique davantage d'habitants du territoire
- Lutter contre l'illettrisme

Lisa est née ce mercredi 25 janvier à la maternité de l'Hôpital Yves Le Foll. Du fait de la participation de Saint-Brieuc Armor Agglomération au dispositif Premières pages du Ministère de la culture, elle va recevoir, comme tous les nouveaux-nés, un livre. Ce livre aura fait l'objet d'un consensus au sein d'une diversité d'acteurs : Bibliothécaires de la Baie, professionnel.l.e.s de la petite enfance, etc.



Inspiration : « Croq les mots, Marmot ! » de Mayenne Communauté, labellisée 1ères pages (Mayenne)



Méthode :

Janvier-Septembre 2025 :

- Réalisation d'une cartographie des acteurs à mobiliser à l'échelle communale, intercommunale et départementale en s'appuyant sur les analyses de territoire et de collections réalisées dans le cadre du travail sur la politique documentaire concertée (action 3.1.1) et sur les Projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux déjà réalisés dans les communes (action 1.2.1) afin de favoriser la co-construction d'actions quand celles-ci visent les publics Petite enfance, scolaires et seniors
- Définition d'une stratégie en direction des publics ciblés : objectifs en termes d'impact attendu, modalités d'actions, priorisation... en tenant compte de l'existant dans chaque commune

Selon les dates des événements :

Poursuite des partenariats avec les acteurs intercommunaux déjà identifiés : Relais Petite enfance (Rencontres territoriales de la petite enfance et Coups de cœur des assistantes maternelles...), Centre intercommunal d'action sociale (Forum Bag'âges santé...)

Dès octobre 2025 :

Mise en place de nouvelles actions partenariales en faveur de l'intergénérationnel au niveau local ou en transversalité, permettant le croisement des publics Petite enfance, scolaires et seniors avec un volet Hors les murs

Mars 2026 :

Évaluation des actions menées



Forces vives pour réaliser l'action :

les bibliothécaires du réseau, les partenaires, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

Au niveau national :

- Label 1ères pages du Ministère de la Culture
- Pass Culture (volet collectif)
- Nombreux temps forts : Semaine de la parentalité, Semaine de la petite enfance, Semaine bleue (seniors), Dis-moi 10 mots (tout public)...

Au niveau local :

- Nombreux temps forts : Festival de l'enfance organisé par Saint-Brieuc, Rencontres territoriales de la petite enfance, Forum Bag'âges santé...
- Diversité du tissu associatif : social, culturel, éducation populaire...
- Présence du professeur conseiller-relais assurant le lien entre les Médiathèques de la Baie et les établissements scolaires



Partenaires :

- Centre intercommunal d'action sociale
- Relais petite enfance du territoire
- Association Lire et faire lire
- Conseil départemental des Côtes d'Armor
- État : Ministère de la Culture, Ministère de l'Éducation nationale
- Centre national du livre



Budget : 25 000 € (estimation)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

4.3.2 Contribuer à l'insertion sociale des personnes en situation de handicap (collections, rendez-vous dédiés...)

À LA CARTE

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

Objectif : 4.3 Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics

Niveau de projet : 1 (décision impliquant toutes les collectivités et associations actrices du réseau, délai de 4 à 6 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Concerner davantage de publics en situation de handicap par le biais de services adaptés dans les Médiathèques de la Baie
- Sensibiliser le grand public à la problématique du handicap, par la mise en présence directe ou indirecte des différents publics

Aujourd'hui, Véronique, 73 ans, déficiente visuelle, arrive en Mobitub à la médiathèque de Ploufragan. Sur place, Suzanne, bibliothécaire formée à l'accueil des publics en situation de handicap, l'attend pour lui présenter de façon individualisée, les services et les contenus que la médiathèque propose en lien avec son handicap. La vue de Véronique ne lui permet plus de lire en gros caractères mais elle repart du rendez-vous ravie, avec des livres audio grand public mais aussi un lecteur Victor et des livres audio au format Daisy, particulièrement adaptés à la lecture avec cet appareil. Elle va tester tout cela tranquillement chez elle durant 8 semaines car elle bénéficie du prêt accessible qui lui permet d'emprunter pour plus longtemps. Demain, mardi 15 octobre, Suzanne accueillera un groupe de jeunes du centre Jacques Cartier de Saint-Brieuc pour une animation avec un casque de réalité virtuelle, qu'elle propose dans le cadre du Mois de l'Accessibilité.



Inspiration : Pôle L'oeil et la lettre, dédié à tous les handicaps, à la bibliothèque de Toulouse (Haute-Garonne)



Méthode :

Été 2024 :

Réalisation du bilan du schéma d'accessibilité aux personnes en situation de handicap 2019-2023 des Médiathèques de la Baie

Septembre-Décembre 2024 :

Rédaction d'un nouveau schéma pluriannuel



Forces vives pour réaliser l'action :

les partenaires opérationnels locaux, les élus référents du territoire, la commission intercommunale d'accessibilité, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, le groupe Accessibilité du réseau, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Expérience acquise dans le cadre du schéma d'accessibilité 2019-2023
- Plan de formation réalisé pour les bibliothécaires du réseau entre 2019 et 2023
- Liens forts établis avec les partenaires locaux dans le cadre du Mois de l'Accessibilité
- Bibliothèque Daniel Pennac à Saint-Brieuc implantée au sein d'un IME



Partenaires :

- Partenaires locaux comme la Maison départementale des personnes handicapées
- Associations nationales (Valentin Haüy, APAJH...)
- Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Direction régionale des affaires culturelles (État)



Budget : 5 000€ / an + en régie



PARTENAIRES : 4.3.3 Co-construire les programmations d'événements et de rendez-vous culturels avec les partenaires (culturels, éducatifs, sociaux, festivals et salons du livre...) du territoire

**TOUS
ENSEMBLE**

Défi n°4 : Accompagner les transitions de la société

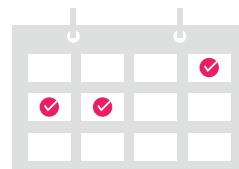
Objectif : 4.3 Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics

Niveau de projet : 3 (décision impliquant seulement Saint-Brieuc Armor Agglomération, délai de 2 semaines à 1 mois pour valider l'engagement dans l'action)

Résultats attendus :

- Mieux connaître les acteurs référents et renforcer/développer les partenaires des Médiathèques de la Baie
- Enrichir les propositions de programmation (qualité artistique, diversité, création)
- Construire des actions plus adaptées à certains publics cibles
- Gagner en visibilité auprès des publics ciblés, en s'appuyant sur les réseaux de diffusion des partenaires
- Élargir le cercle des usagers des Médiathèques de la Baie

Clémentine Beauvais écrit à la fois pour le public adolescent et le public adulte. Elle est l'une des autrices invitées au festival Les escales de Binic. Ce vendredi après-midi, dans le cadre de cette programmation, elle intervient auprès d'une classe de 5e du collège Camille Claudel de Saint-Quay-Portrieux. Samedi matin, elle ira à la bibliothèque de Plourhan, le festival souhaitant aussi rayonner sur d'autres communes de l'agglomération. Elle y est attendue par un groupe de jeunes filles. Elles ont préparé cette rencontre il y a plusieurs semaines avec Arthur, le bibliothécaire jeunesse, et Rosalie, l'animatrice de l'espace Jeunes.



Inspiration : Mois de l'Accessibilité qui donne l'occasion de développer des partenariats avec des structures accueillant les personnes en situation de handicap



Méthode :

Janvier-Mars 2026 :

- Recensement des partenaires actuels et potentiels (culturels, éducatifs, sociaux mais aussi manifestations telles que festivals, salons...) sur le territoire
- Rencontre des principaux acteurs

Avril-Juillet 2026 :

- Définition d'une stratégie partenariale et d'une méthodologie de travail transversale au réseau
- Définition de priorités dans les partenariats à développer selon des critères définis au regard des enjeux de Lisons 2032 (objectifs en termes d'éducation artistique et culturelle, publics cibles, existant, territoires prioritaires, moyens...)
- Élaboration d'une convention de partenariat type pour usage par les bibliothèques intéressées
- Présentation aux élus

Dès septembre 2026 :

Mise en œuvre des 1^{ères} programmations

Septembre 2027 :

Évaluation après 1 an d'exercice



Forces vives pour réaliser l'action :

les groupes de travail dédiés au sein du réseau, les directeurs et responsables des Médiathèques de la Baie, la cellule de coordination du réseau



Opportunités :

- Présence de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle à Guingamp
- Expériences innovantes réalisées dans plusieurs des Médiathèques de la Baie (Langueux, Plaintel...)
- Axe fort également du Schéma départemental de la lecture publique des Côtes d'Armor en faveur de l'élargissement des publics (formation...)



Partenaires :

- Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle à Guingamp
- Conseil départemental : Bibliothèque des Côtes d'Armor, service Action culturelle
- Réseau des partenaires de proximité des Médiathèques de la Baie
- Saint-Brieuc Armor Agglomération (politique de subventionnement aux associations)



Budget : En régie

5. Calendrier de mise en œuvre des actions

Le montage financier sera étudié avec l'ensemble des parties prenantes année par année.

	Défis	Objectifs	N° d'action	Actions	
	Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération	1.1.3	Élaborer avec les élus et techniciens une charte de la coopération précisant les valeurs du réseau	TOUS ENSEMBLE
	Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et appétences individuelles)	2.3.3	Mettre en œuvre une charte de l'engagement citoyen/bénévole dans le réseau	TOUS ENSEMBLE
	Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Aider à s'épanouir avec le numérique	4.2.2	Mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'inclusion numérique des habitants à l'échelle du réseau	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 3 : Faciliter le parcours de l'usager à l'échelle du territoire intercommunal	Augmenter la diversité des collections (livres, CD, DVD, revues...)	3.1.1	Mettre en œuvre une politique partagée d'acquisition et de gestion des collections entre les bibliothèques	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Renforcer l'engagement des acteurs du réseau	2.1.1	Accompagner l'intégration des nouveaux acteurs dans le réseau	TOUS ENSEMBLE
	Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Renforcer l'engagement des acteurs du réseau	2.1.3	Organiser des temps de valorisation/de remerciement des acteurs du réseau	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Contribuer à la transition environnementale	4.1.1	Intégrer le développement durable dans les pratiques Métier des bibliothécaires (gestion des collections, certification Bibliothèques vertes...)	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 3 : Faciliter le parcours de l'usager à l'échelle du territoire intercommunal	Favoriser l'équité d'accès des habitants	3.2.1	Harmoniser la politique tarifaire du réseau (inscriptions)	TOUS ENSEMBLE
	Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération	1.1.2	Organiser des temps forts de sensibilisation des élus à la lecture publique	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Accompagner la modernisation des bibliothèques	1.2.1	Accompagner les bibliothèques à se doter d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social formalisé	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Accompagner la modernisation des bibliothèques	1.2.4	Accompagner les projets des bibliothèques en adéquation avec les politiques de l'État et du conseil départemental (gestion de projets)	TOUS ENSEMBLE
	Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Soutenir la professionnalisation et le partage de compétences au sein du réseau	2.2.1	Développer un programme de formations pluriannuelles pour les équipes du réseau	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Soutenir la professionnalisation et le partage de compétences au sein du réseau	2.2.2	Renouveler les modalités de formation tout au long de la vie (formation entre pairs, formations-action, ateliers d'entraide...)	TOUS D'ICI À 2027
	Défi 3 : Faciliter le parcours de l'usager à l'échelle du territoire intercommunal	Augmenter la diversité des collections (livres, CD, DVD, revues...)	3.1.2	Organiser l'acheminement des collections entre les bibliothèques (système de navette)	TOUS ENSEMBLE
	Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics	4.3.2	Contribuer à l'insertion sociale des personnes en situation de handicap (collections, rendez-vous dédiés...)	À LA CARTE

	2023	2024	2025	2026	2027	Estimation budgétaire/an
	●					5 000€ (1 seule fois)
	●					En régie
	●					En régie
	●	●				En régie
	●	●	●	●	●	En régie
	●	●	●	●	●	1 000€ (sur 5 ans)
	●	●	●	●	●	En régie
		●				En régie
		●	●	●	●	En régie
		●	●	●	●	En régie
		●	●	●	●	En régie
		●	●	●	●	Partenariats
		●	●	●	●	En régie
		●	●	●	●	50 000€
		●	●	●	●	Au moins 5 000€ (sur 4 ans)

Défis	Objectifs	N° d'action	Actions	
Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Aider à s'épanouir avec le numérique	4.2.1	Accompagner l'appropriation des outils et de la médiation numérique au sein des équipes du réseau	TOUS D'ICI À 2027
Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Aider à s'épanouir avec le numérique	4.2.3	Promouvoir ensemble l'éducation aux médias et à l'information tout au long de la vie (axe spécifique de l'éducation artistique et culturelle)	TOUS D'ICI À 2027
 Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et appétences individuelles)	2.3.2	Déployer les dispositifs favorisant l'engagement des jeunes (Pass engagement, Argent de poche, stages...) dans les bibliothèques	À LA CARTE
 Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics	4.3.1	Construire une politique d'accessibilité en direction de la petite enfance (label 1 ^{ères} pages), des scolaires et des seniors en lien avec les compétences de l'agglomération	À LA CARTE
 Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Contribuer à la transition environnementale	4.1.2	Contribuer à sensibiliser et engager les citoyens dans la transition environnementale par l'offre de collections et de rendez-vous	À LA CARTE
 Défi 3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal	Concerner les habitants des communes sans bibliothèque ou hors réseau	3.3.1	Intégrer toutes les communes dans les programmations d'événements et rendez-vous culturels du réseau	TOUS D'ICI À 2027
 Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Renforcer l'engagement des acteurs du réseau	2.1.2	Organiser un événement qui permet de circuler entre toutes les bibliothèques du réseau (portes ouvertes, stages...)	TOUS ENSEMBLE
 Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et appétences individuelles)	2.3.1	Mettre en œuvre une campagne de communication « Engagement citoyen » en bibliothèques ciblant les habitants	TOUS ENSEMBLE
Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Accompagner la modernisation des bibliothèques	1.2.3	Accompagner l'inspiration des acteurs du réseau : visites de lieux tiers, formation...	TOUS D'ICI À 2027
 Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Créer une vision partagée de la coopération avec toutes les communes de l'agglomération	1.1.1	Mettre en place des temps de débat sur les axes du schéma entre acteurs (élus, habitants, bibliothécaires, partenaires)	TOUS D'ICI À 2027
 Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Accompagner la modernisation des bibliothèques	1.2.2	Mettre en place un groupe d'acteurs du réseau en charge de collecter et documenter des projets innovants en matière de lecture publique (ressources, actions, lieux...)	À LA CARTE
 Défi 2 : Apprendre et s'engager ensemble	Passer du bénévolat à une logique d'engagement citoyen (basé sur les compétences et appétences individuelles)	2.3.4	Favoriser la participation citoyenne des publics dans la vie du réseau (comité citoyen...)	TOUS D'ICI À 2027
 Défi 4 : Accompagner les transitions de la société	Favoriser l'accessibilité par une attention portée à chaque type de publics	4.3.3	Co-construire les programmations d'événements et de rendez-vous culturels avec les partenaires (culturels, éducatifs, sociaux, festivals et salons du livre...) du territoire	TOUS ENSEMBLE
 Défi 3 : Faciliter le parcours de l'utilisateur à l'échelle du territoire intercommunal	Favoriser l'équité d'accès des habitants	3.2.2	Rendre les horaires des bibliothèques plus complémentaires à l'échelle des bassins de vie	TOUS ENSEMBLE
 Défi 1 : Mailler le territoire par une politique partagée de lecture publique	Renforcer la structuration du réseau selon les bassins de vie du territoire	1.3.1	Conduire un diagnostic de territoire	TOUS ENSEMBLE

	2023	2024	2025	2026	2027	Estimation budgétaire/an
		●	●	●	●	En régie
		●	●	●	●	Au moins 5 000€ (sur 4 ans)
			●	●	●	Partenariats
			●	●	●	25 000€ (sur 3 ans)
			●	●	●	Au moins 4 000€ (sur 3 ans)
			●	●	●	En régie
				●		1 000€ (1 seule fois)
				●		3 000€ (1 seule fois)
				●	●	500€ (sur 2 ans)
				●	●	En régie
				●	●	En régie
				●	●	10 000€ (sur 2 ans)
				●	●	En régie
					●	20 000€ (1 seule fois)
					●	En régie

6. Règlement de mise en œuvre de Lisons 2032

Chaque année civile :

-Plan d'actions annuel de Lisons 2032 conformément aux présentes propositions
-Évaluation annuelle du plan d'actions de l'année écoulée (impact de chaque action, bilan global, propositions d'ajustements...)
Ces documents sont soumis à la validation de chaque commune concernée par les propositions, selon le niveau de projet défini dans la Charte de fonctionnement en réseau. Ils sont transmis aux partenaires institutionnels pour information.

En 2027 :

La clause de revoyure proposée un an après l'élection des nouveaux exécutifs municipaux et communautaires, permettra, à l'appui du bilan du schéma n°1 2023-2027, de préfigurer le second schéma prévu dans Lisons 2032.

Tout au long du schéma :

Instances de pilotage et instances opérationnelles :
-Comité de pilotage dédié (élus, partenaires institutionnels...),
-Comité technique dédié (techniciens, partenaires opérationnels...),
-Groupes de travail aux contours variables pour la mise en œuvre des actions.
Partenaires et habitants pourront être associés à ces instances en fonction des besoins.

Les décisions sont prises à la majorité des communes à même d'être concernées par les actions. Afin de ne pas contraindre les communes qui se prononceraient en défaveur de certaines propositions, tout en gardant la cohérence du projet, il est possible à l'échelle du territoire d'engager de façon différenciée les actions suivant 3 modalités :

TOUS ENSEMBLE

- « **Tous ensemble** » : engagement de toutes les communes à même d'être concernées par l'action (11 actions)

TOUS D'ICI À 2027

- « **Tous d'ici à 2027** » : engagement souhaitable de toutes les communes à même d'être concernées par l'action, à des échéances qui peuvent être échelonnées jusqu'à 2027 (14 actions)

À LA CARTE

- « **A la carte** » : engagement à la carte des communes à même d'être concernées par l'action, selon leurs priorités et capacités (5 actions)

Le budget afférent aux actions collectives et le modèle économique pour le financer restent, toutefois, inchangés.

Ce qui est attendu de Saint-Brieuc Armor Agglomération

-Coordonner Lisons 2032 d'un point de vue politique et technique avec l'ensemble des parties prenantes

-Poursuivre la dynamique participative engagée par la démarche en direction de tous les acteurs

-Rechercher des ressources financières pour le collectif

Ce qui est attendu des communes

-S'engager dans les projets qui impliquent le collectif dans son entier (élus et bibliothécaires) : services portés à l'échelle de tout le réseau, par exemple

-S'engager en fonction de leurs besoins et capacités dans les projets qui peuvent s'exercer de façon différenciée : action en direction d'un public particulier, par exemple

Ce qui est attendu des partenaires institutionnels

-Conseiller les acteurs de Lisons 2032

-Accompagner techniquement et/ou financièrement la démarche et ses actions selon leurs propres priorités stratégiques

Ce qui est attendu des partenaires opérationnels et des habitants

Contribuer à Lisons 2032 :
-en donnant leur avis sur les propositions,
-ou en s'y impliquant à des niveaux variables.

La démarche en photo

Atelier de Design Fiction le 24 février 2022 à Saint-Brieuc



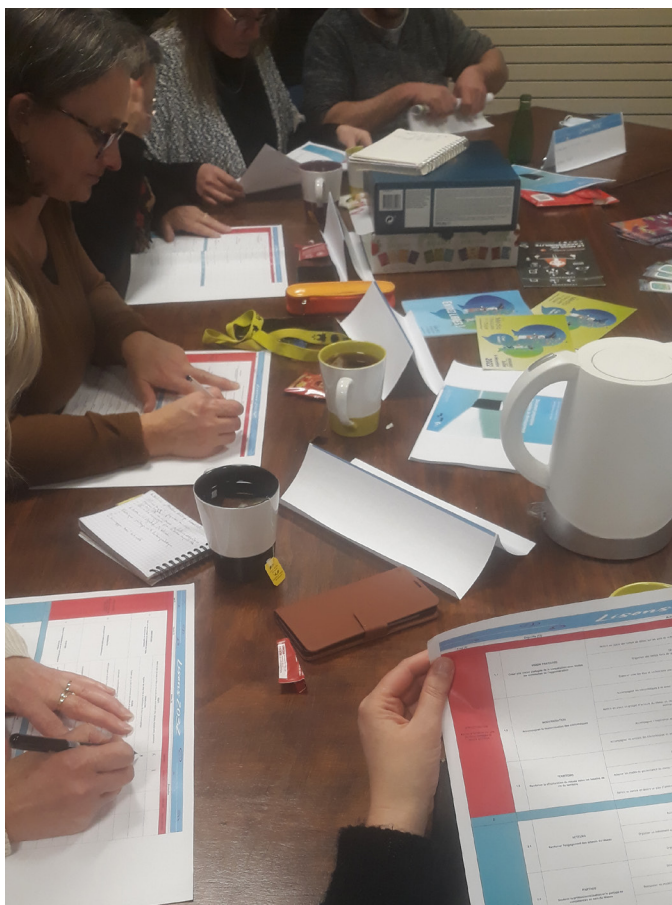
Atelier de Design Sprint le 17 mars 2022 à Hillion



Ateliers d'arbitrages par les communes :



Le 24 novembre 2022 à Pordic



Le 30 novembre 2022 à Plaintel



En collaboration avec
le Bureau des Possibles

